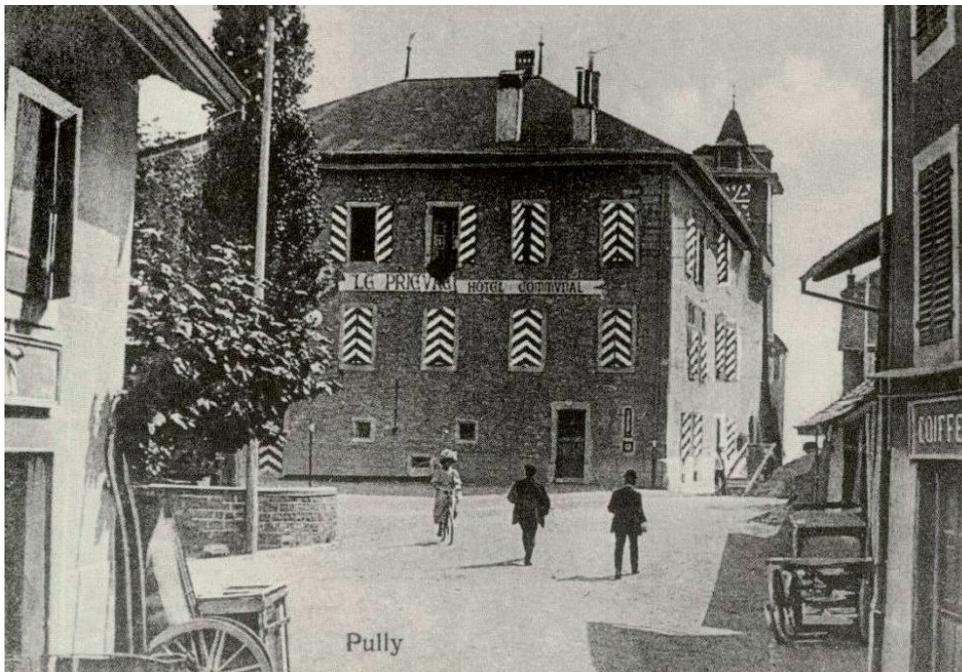




ville de pully

Direction de l'urbanisme et environnement

PULLY - LES BATIMENTS DU PRIEURE RAPPORT HISTORIQUE





ville de PULLY

Direction de l'urbanisme et environnement

PULLY - LES BATIMENTS DU PRIEURE **RAPPORT HISTORIQUE**

Tous droits réservés

Direction de l'urbanisme et de l'environnement

Philippe Daucourt, chef de service

Nicolas Jacot, historien de l'architecture

Novembre 2010

1. INTRODUCTION

Les bâtiments du Prieuré abritent aujourd'hui d'une part l'administration de la Direction AGF, ainsi que la syndiculture et, d'autre part, une grande quantité de locaux sans rapport avec l'administration de la ville de Pully tels que le restaurant, l'appartement de l'aubergiste, un local de musique, des chambres pour les sommeliers, la salle de paroisse, ainsi que des combles et surcombles vides. Il en émane une image du pouvoir exécutif et de l'administration relativement diffuse. De plus, certains locaux sont vétustes, d'autres presque malsains, sans compter que le greffe de la ville n'est pas conforme en matière d'accessibilité. Les équipements techniques doivent par ailleurs être refaits dans l'ensemble de l'immeuble. Le chantier s'annonce coûteux. Dès lors, une réflexion doit être menée sur l'occupation actuelle du bâtiment et d'éventuelles modifications. Cette réflexion demande une approche globale sur l'avenir du site, les fonctions qu'il devrait accueillir et celles qui devraient être

délocalisées. Ces réflexions seront la base d'un cahier des charges pour le programme d'un projet d'architecture qui concernera une réhabilitation complète du bâtiment. Un concours d'architecture est sans doute la meilleure méthode pour y arriver. S'agissant d'un bâtiment historique et symbolique, les réflexions architecturales susmentionnées doivent être précédées de toutes les investigations historiques et archivistiques utiles, comme le veut la pratique en matière de transformations de monuments historiques. C'est le but du présent rapport.

L'étude historique est fondée sur les informations collectées dans les sources suivantes :

- Livres historiques
- Archives communales de Pully (ACPU)
- Archives de la Direction de l'Urbanisme et de l'Environnement (Archives DUE)
- Archives cantonales vaudoises (ACV)



Fig. 1: Photographie aérienne, les bâtiments du Prieuré

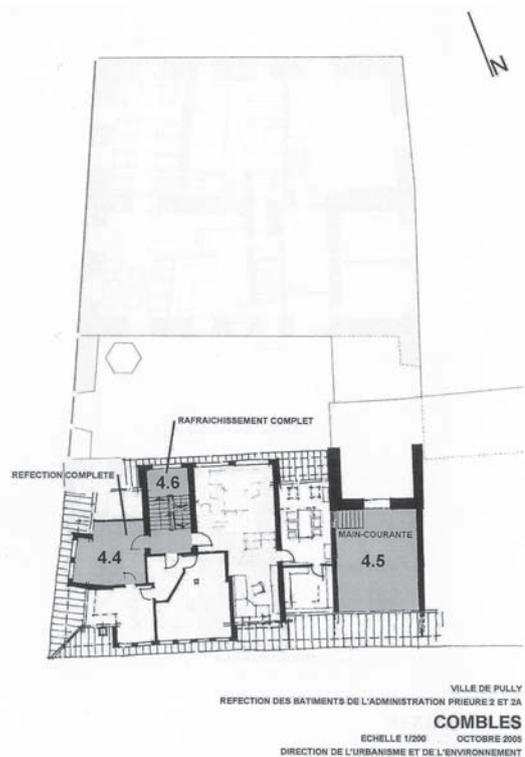
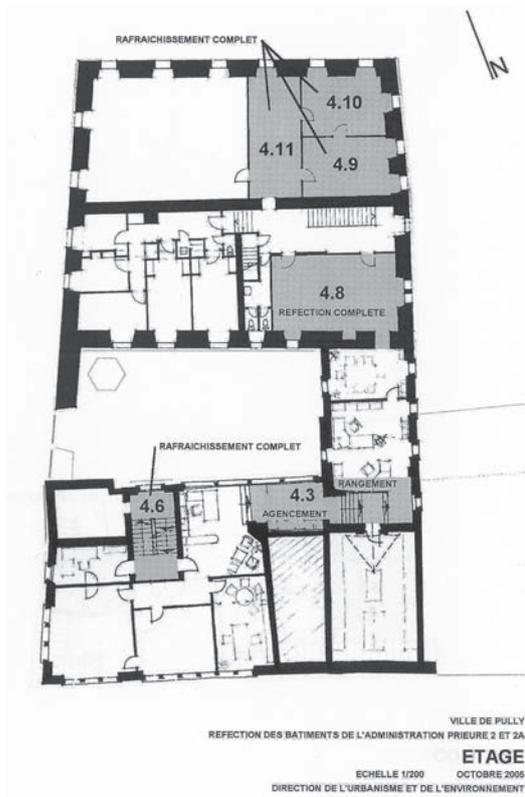
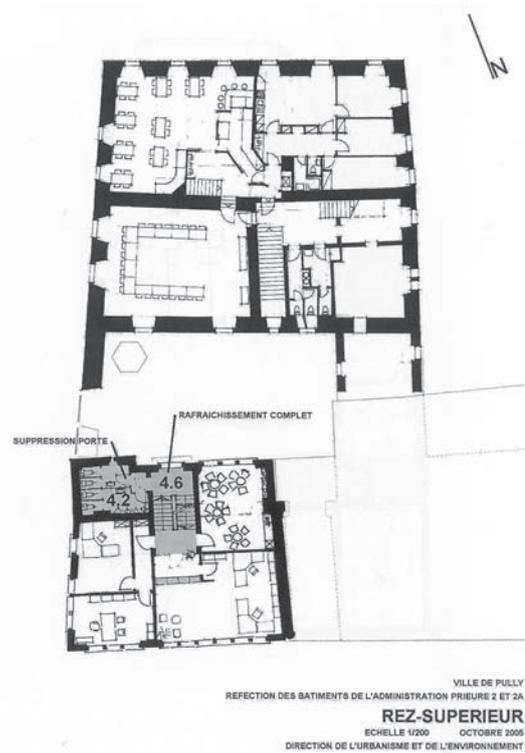
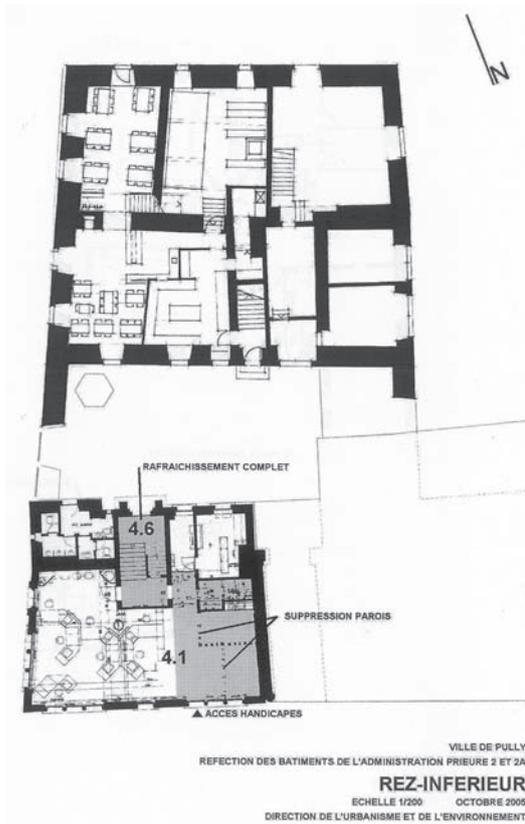


Fig. 2 à 5: Prieuré, plans du rez-inférieur, rez-supérieur, étage et combles, établis à l'occasion de la réfection des bâtiments, octobre 2005. En gris, les transformations prévues (Archives DUE, M. Ramsack)

2. PERIMETRE

Par « bâtiments du Prieuré », nous entendrons : le bâtiment historique hébergeant actuellement le restaurant, le bâtiment administratif voisin, le beffroi, les enceintes de la cour, l'esplanade, ainsi que la place du Prieuré et de ce fait les ruines romaines qu'elle recouvre (fig. 6). Mais il sera également question du complexe de la Maison pulliérane voisin qui se trouve en lien étroit avec le Prieuré. L'église restaurée récemment et qui a, à cette occasion, bénéficié d'une large étude historique réalisée par l'historienne des monuments Claire Huguenin¹, ne sera en revanche pas traitée dans ce travail.

Chaque bâtiment sera considéré de manière indépendante en présentant les points importants de son histoire et ses caractéristiques, suivis d'une chronologie succincte.

Il va sans dire qu'une étude historique de ce type ne peut en aucun cas se prétendre exhaustive et si certains éléments relatifs au Prieuré ont pu être mis à jour, ou du moins éclaircis, de nombreuses zones d'ombre demeurent. Du reste, un certain nombre de questions restent et resteront probablement sans réponses.

¹ HUGUENIN, 2003



Fig. 6: Le site du Prieuré aujourd'hui

3. BATIMENT DE L'AUBERGE COMMUNALE DU PRIEURÉ

Avant toute chose, le terme de « Prieuré » requiert une explication, car il n'est pas tout à fait exact. Le bâtiment actuel n'a en effet jamais accueilli de monastère et il doit son nom au fait qu'il était à l'origine propriété des moines du Prieuré de Payerne.

L'histoire du bâtiment trouve sa genèse vers 960, lorsqu'un membre de la famille des Rodolphiens fit don aux religieux du Prieuré de Payerne d'un certain nombre de terrains pulliérans². Une partie des champs et des vignes de la région fut ainsi exploitée au cours du Moyen-Âge par des moines de l'Abbatiale de Payerne qui firent bâtir au début du XVI^e siècle une construction qui a pu être une maison rurale où le prieur de Payerne logeait ses vigneron³ ou servant à l'exploitation d'un domaine dépendant de Payerne⁴ ou encore de grange⁵.

2 DUBUIS, 1995, p. 65
 3 SCHMUTZ, 1955, p. 65
 4 Guide, 2001, p. 35
 5 DUBUIS, 1995, p. 65

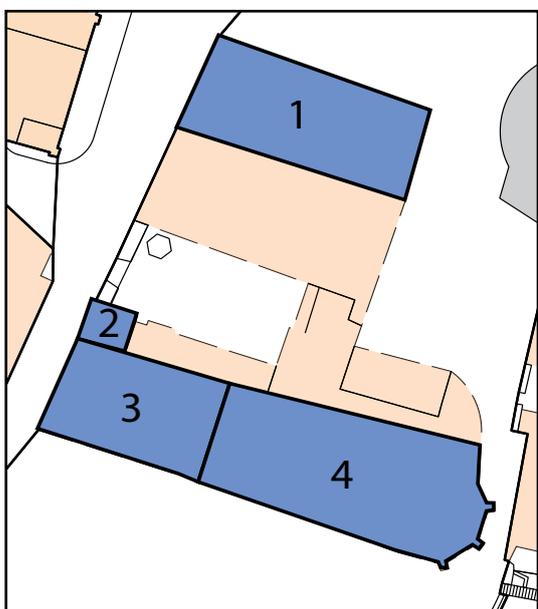


Fig. 8: Site du Prieuré au début du XVI^e siècle. Les bâtiments existant alors sont signalés en bleu:

1. Maison rurale ou vigneronne
2. Tour
3. Dépendances de l'église
4. Eglise (construite entre le XII^e et le XIV^e s.)



Fig. 7: Bâtiment de l'Auberge communale du Prieuré, état actuel

Ancêtre du Prieuré, cette construction de 22 x 10.5 m. ne représente en réalité que la moitié septentrionale du bâtiment actuel et se trouvait alors totalement isolée de l'église et ses annexes, ainsi que d'un clocher qui devait alors vraisemblablement s'apparenter à un donjon⁶ (fig. 8). De cette époque sont conservées, outre la maçonnerie, quatre fenêtres sur la façade occidentale, aujourd'hui obstruées, dont deux petites de forme carrée sur la droite (fig. 9, A) et deux à croisées sur la gauche (fig. 9, B). La corniche au sommet de la façade (fig. 9, C), ainsi que les chaînes-d'angle en blocs de molasse se prolongeant jusqu'à la corniche (fig. 9, D) datent également de cette époque⁷.

6 STÖCKLI 1976 et DUBUIS, SCHMUTZ, 1978, p. 45
 7 STÖCKLI, 1976

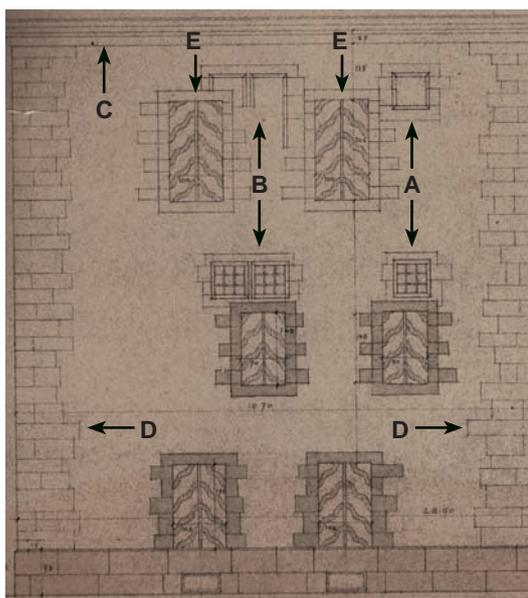


Fig. 9: Façade ouest, partie septentrionale. (ACPU, AA 2.1.0.3)

La partie méridionale aurait été construite environ un demi-siècle plus tard⁸ (vers la moitié du XVI^e siècle) et serait composée, selon l'architecte Pierre Margot⁹, de deux ailes accolées à la façade sud (fig. 10). C'est également à cette période que furent réalisées les enceintes fortifiées qui seront traitées plus loin, ainsi que probablement la toiture à quatre pans couvrant le bâtiment ainsi créé. Cette construction par étapes se ressent encore aujourd'hui notamment en raison des niveaux des espaces intérieurs qui ne sont pas homogènes et de certaines cloisons, particulièrement épaisses, qui étaient à l'origine des façades.

Plusieurs éléments demeurent de cette deuxième phase de construction : sur la façade occidentale, on remarque une grande fenêtre à croisée, obstruée (fig. 11, A), dont subsistent le pied-droit nord, l'amorce de la couverture et de la tablette, ainsi que la couverture de décharge formée de quatre blocs. Une corniche identique à celle de la partie

⁸ Ibid.

⁹ ACPU, Secrétariat municipal 137 (Rapport de Pierre Margot, 11 novembre 1967)

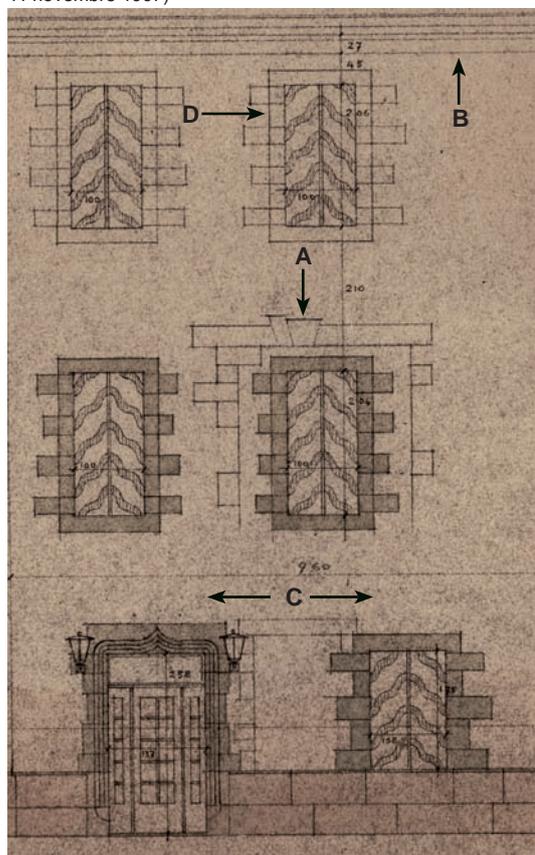


Fig. 11: Façade ouest, partie méridionale (ACPU, AA 2.1.0.3)



Fig. 10: Site du Prieuré vers le milieu du XVI^e siècle. Les bâtiments existant alors sont signalés en bleu:

1. Bâtiment originel
- 2 et 3. Nouvelles annexes
4. Enceintes fortifiées
5. Tour
6. Dépendances de l'église
7. Eglise

septentrionale est également conservée (fig. 11, B). De même, deux arcs de décharge au niveau du rez-de-chaussée de la façade occidentale prouvent l'existence d'anciennes ouvertures (fig. 11, C). Finalement on remarquera encore les deux fenêtres à croisée de la façade orientale qui constituent les deux seules baies d'origine encore en usage aujourd'hui (fig. 12, A et B)¹⁰. Par ailleurs, l'ancien archéologue cantonal, Albert Naef, estime que le plafond d'une salle du premier étage donnant sur la cour daterait également du XVI^e siècle (vraisemblablement l'actuelle salle des Vignerons)¹¹.

Associer l'origine du bâtiment Prieuré à la présence des moines payernois sur le site n'est donc qu'à moitié vrai, puisqu'en 1536 la zone est réquisitionnée par les Bernois. Ce sont donc ces derniers qui sont à l'origine de l'agrandissement et de la fortification du bâtiment. Malgré cela, par souvenir ou par habitude, le lieu a gardé à travers les siècles le nom associé à ses premiers propriétaires.

¹⁰ Ibid.

¹¹ ACPU, A 10.2.0 (Rapport d'Albert Naef)

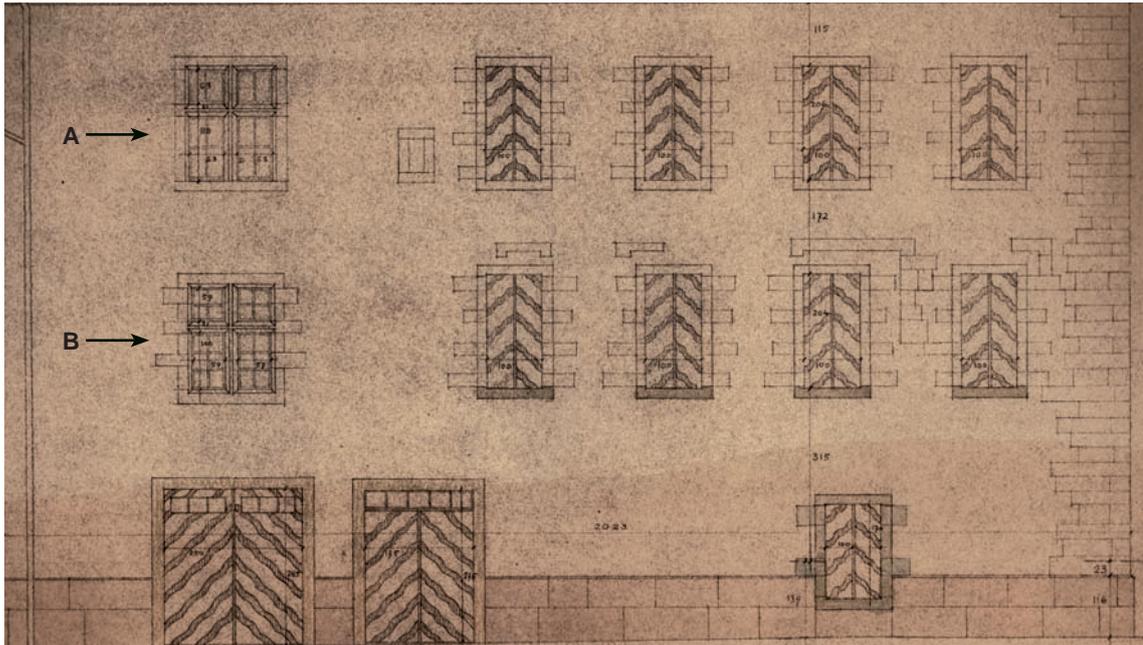


Fig. 12: Façade est (ACPU, AA 2.1.0.3)

Sous le régime bernois, ainsi que le prouve le plan cadastral de 1689 (fig. 13), le bâtiment du Prieuré aura une fonction de cave. En effet, le plan présente la mention *Cave de Leurs Excell.*, alors qu'en face, dans les dépendances du temple, se situe *la Maison de Leurs Excellences où demeurent les Domenjoz leurs vigneron, appelée Prieuré de Pully*. Le nom du Prieuré désignait donc à l'origine les bâtiments qui constituaient les dépendances du temple (au sud) et est devenu au fil du temps, par extension, le nom de l'ensemble du site.

Durant la deuxième moitié XVIII^e siècle, de profondes transformations sont vraisemblablement effectuées au bâtiment du Prieuré et ce notamment au niveau des ouvertures. Une gravure de l'artiste Louis Joyeux (1749-1818) représentant le village de Pully, montre en effet, sur la façade nord, une disposition des fenêtres radicalement différente de ce qu'elle est aujourd'hui (fig. 14). Selon les analyses de l'archéologue Werner Stöckli, dans les années 1970, trois baies de la façade occidentale témoigneraient encore de ces transformations : deux fenêtres avec encadrements en molasse et battues situées dans la partie supérieure et septentrionale de la façade (fig. 9, E), ainsi que la fenêtre supérieure droite présentant des caractéristiques identiques (fig. 11, D)¹².

12 STÖCKLI, 1976

En 1798, au moment de la révolution vaudoise, les bâtiments du Prieuré sont confisqués aux Bernois et deviennent *maison nationale*, propriété de la République Helvétique¹³. C'est durant cette période, en 1800, que la Municipalité, très touchée par *le logement des troupes et la triste situation des pauvres gens*¹⁴ proposera d'y loger les troupes françaises se rendant en Italie par le Col du Grand-Saint-Bernard pour remporter la victoire capitale de Marengo, le 14 juin 1800¹⁵.

13 MIROIR, 2004, p. 34

14 ACPU, R 44, 13 mai 1800 (délibérations de la Municipalité)

15 MIROIR, 2004, p. 34

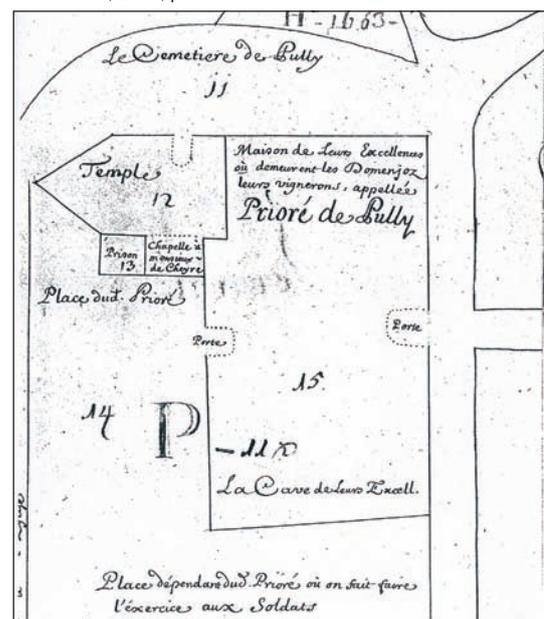


Fig. 13: Plan cadastral de 1689 (ACV)



Fig. 14: Louis Joyeux, *Village de Pully*, gravure, Musée de Pully

Par la suite, en 1802, le gouvernement helvétique, soucieux de renflouer ses caisses, décide de mettre en vente une partie des biens nationaux. La question de l'achat du Prieuré par les autorités pulliéraines suscite un certain nombre de débats et de vives polémiques¹⁶. En effet, la somme requise pour l'acquisition est de Fr. 9'000.— et la Municipalité se trouve donc dans la nécessité de se procurer des espèces par la vente de divers terrains communaux¹⁷. Mais au moment de la vente, elle ne dispose que de Fr. 1'000.— en liquidité et se voit ainsi dans l'obligation de faire un emprunt considérable¹⁸.

A cette époque, le bâtiment du Prieuré devait être composé de nombreuses pièces faisant office de chambres ou sans véritable fonction. La Municipalité obtiendra ainsi immédiatement la concession pour une auberge communale, concession qui sera renouvelée à de nombreuses reprises avant de devenir permanente

probablement dans les années 1820¹⁹. Durant les premières années, le Prieuré n'a toutefois, vraisemblablement, joué qu'un rôle d'auberge (logement temporaire pour voyageurs). Ainsi, en 1808, on peut lire : *il n'existe ni cabaret, ni café [sic], ni pintes en permanence dans ce lieu [...] mais seulement l'Auberge Communale du Prieuré*²⁰. Mais au fil des ans, en raison certainement des nombreux profits que l'auberge apporte à la commune²¹, l'offre et, de ce fait, l'organisation des pièces vont se diversifier et prendre petit à petit leur forme actuelle. Ainsi le bail du tenancier de l'auberge établi en 1806 comporte la description des pièces suivante : *La Municipalité afferme pour le dit terme l'appartement qu'occupe maintenant le citoyen Barbey consistant à cinq chambres et cabines au premier étage, une vaste cuisine, une chambre à feu au deuxième étage du levant. La Municipalité se réserve de pouvoir tenir ses séances et celles de la Justice de Paix dans l'une*

16 Bicentenaire, 2003, p. 8

17 ACPU, R 42, 6 janvier 1803 (délibérations de la Chambre des régies)

18 ACPU, R 42, 7 février 1803 (délibérations de la Municipalité)

19 ACPU, R 48, 23 novembre 1821 (délibérations de la Municipalité)

20 ACPU, R 46, 18 janvier 1808 (délibérations de la Municipalité)

21 ACPU, R 46, 19 septembre 1915 et R 48, 30 août 1816 (délibérations de la Municipalité)

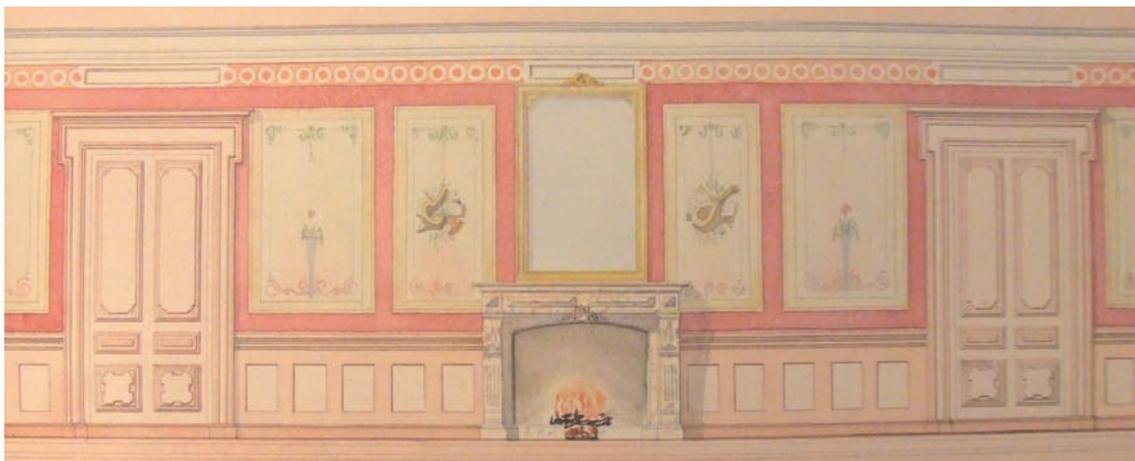


Fig. 15: Projet d'une grande salle au Prieuré (détail 1), 1877 (ACPU PP 472)

des chambres à feu [...].²² En revanche, le bail de 1816 est beaucoup plus précis et mentionne déjà le cabaret (dans le sens de taverne)²³, alors qu'en 1812, on apprend qu'une des salles était utilisée pour des soirées dansantes : *La Municipalité ayant reçu des plaintes que les danses étaient trop fréquentes dans ce lieu et surtout dans la Maison commune que cela corrompait les mœurs des jeunes gens et occasionnait des dépenses pour ceux qui s'y adonnent*²⁴.

Par la suite, en 1838, les chambres du deuxième étage, utilisées occasionnellement pour les séances de Municipalité et de Justice deviennent des pièces qui leur sont « officiellement » réservées, ainsi qu'au Conseil communal, après des transformations effectuées sous la direction de l'architecte Wenger²⁵. Six bancs seront par la suite confectionnés à l'attention du Conseil communal²⁶.

Dès 1877, on s'inquiète de la présence d'une salle de bal au deuxième étage du bâtiment: *la salle de danse [...] amène cependant les trépidations d'un nombreux public lorsqu'il y a des bals, le fendillement des murs et la dégradation du bâtiment. Tôt ou tard, il peut même résulter de ce fait une catastrophe donc aucun de vous, messieurs, ne voudrait être responsable*²⁷,

²² ACPU, R 46, 10 juillet 1806 (délibérations de la Municipalité)

²³ ACPU, R 48, 17 octobre 1816 (délibérations de la Municipalité)

²⁴ ACPU, R 46, 7 janvier 1812 (délibérations de la Municipalité)

²⁵ ACPU, R 50, 4 mars 1838 (délibérations de la Municipalité) et R 47b, 23 avril 1838 (délibérations du Conseil communal)

²⁶ ACPU, R 50, 1er mars 1839 (délibérations de la Municipalité)

²⁷ ACPU, PP 415 (rapport)



Fig. 15': Projet d'une grande salle au Prieuré (détail 2), 1877 (ACPU, PP 472)

d'autant qu'en 1842 déjà on faisait remarquer que *le public fait fréquemment des étendages de linge dans la grande salle de danse du Prieuré et que la dépuration provenant de ces étendages nuisent au plancher et le dégradent*²⁸, problème qui avait abouti alors à la construction d'un nouveau plancher en 1864²⁹. On envisage dès lors de déplacer cette salle soit dans les caves, soit au rez-de-chaussée et de très intéressants projets sont d'ailleurs réalisés (fig. 15 et 15'). Mais il est vraisemblable que la salle de bal soit restée en activité jusqu'au début du XXe siècle, au moment de la construction de la Grande salle de Pully.

Alors qu'en 1902 l'électricité est installée au Prieuré³⁰, en 1905, un certain nombre de travaux sont effectués. C'est en effet à cette date qu'est établie la cave communale qui implique notamment l'élargissement et la réfection de la porte d'entrée.

²⁸ ACPU, R 50, 15 novembre 1842 (délibérations de la Municipalité)

²⁹ ACPU, R 55, 21 juin 1864 (délibérations de la Municipalité)

³⁰ ACPU, R 59, 9 janvier 1902 (délibérations de la Municipalité)

Par ailleurs, au deuxième étage, dans l'angle nord-ouest, la grande pièce mentionnée ci-dessus et utilisée comme salle de bal est transformée en quatre chambres qui feront office de chambres d'hôtel, puis de chambres pour le personnel du restaurant (fig. 16). A cette occasion la quatrième fenêtre de la façade occidentale est percée, de même que la troisième depuis la gauche de la façade sud (fig. 17 et 18, A). Elles sont composées d'un encadrement en ciment, avec battue. Les trois ouvertures de l'ancienne salle de bal sont quant à elles agrandies (fig. 17 et 18, B)³¹. L'architecte chargé de ces transformations est l'architecte Charles Borgeaud de Lausanne.

A cette même époque, en 1906³², le bâtiment va subir un changement d'aspect radical. En effet, dans un probable souci de remédiévalisation, l'ensemble des façades (fig. 19) va être complètement décrépi pour laisser apparaître les moellons bruts et irréguliers toujours visibles actuellement (fig. 20). L'ancienne enseigne de l'Hôtel communal fut elle aussi, sans doute à cette

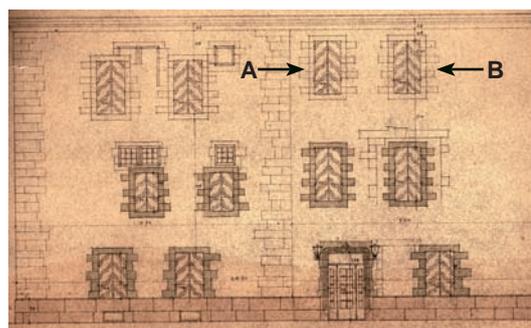


Fig. 17: Façade ouest (ACPU, AA 2.1.0.3)

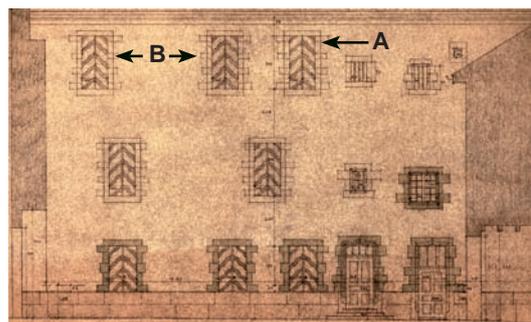


Fig. 18: Façade sud (ACPU, AA 2.1.0.3)

31 ACPU, PP 476/63 (Plans et documents relatifs aux transformations)

32 ACPU, R 59, 28 mai 1906 (délibérations de la Municipalité)

Fig. 16: Projet de transformation de l'ancienne salle de bal (ACPU, PP 476/63)

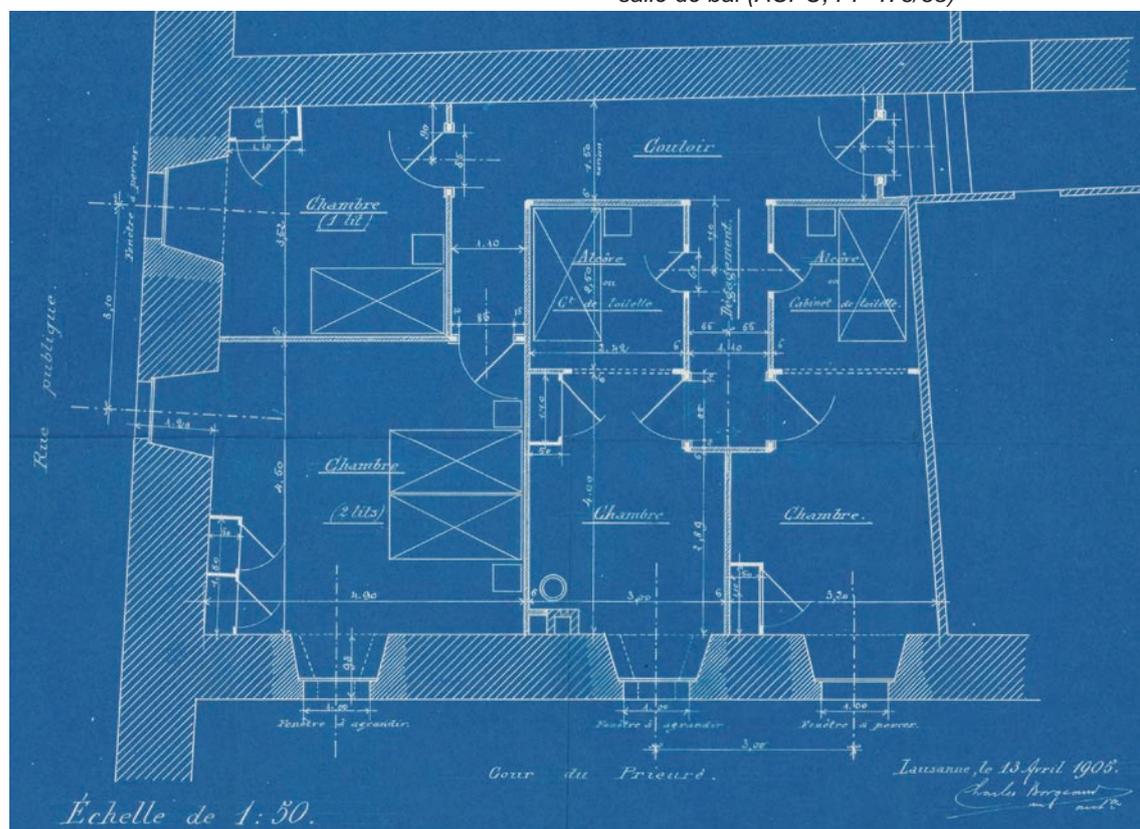
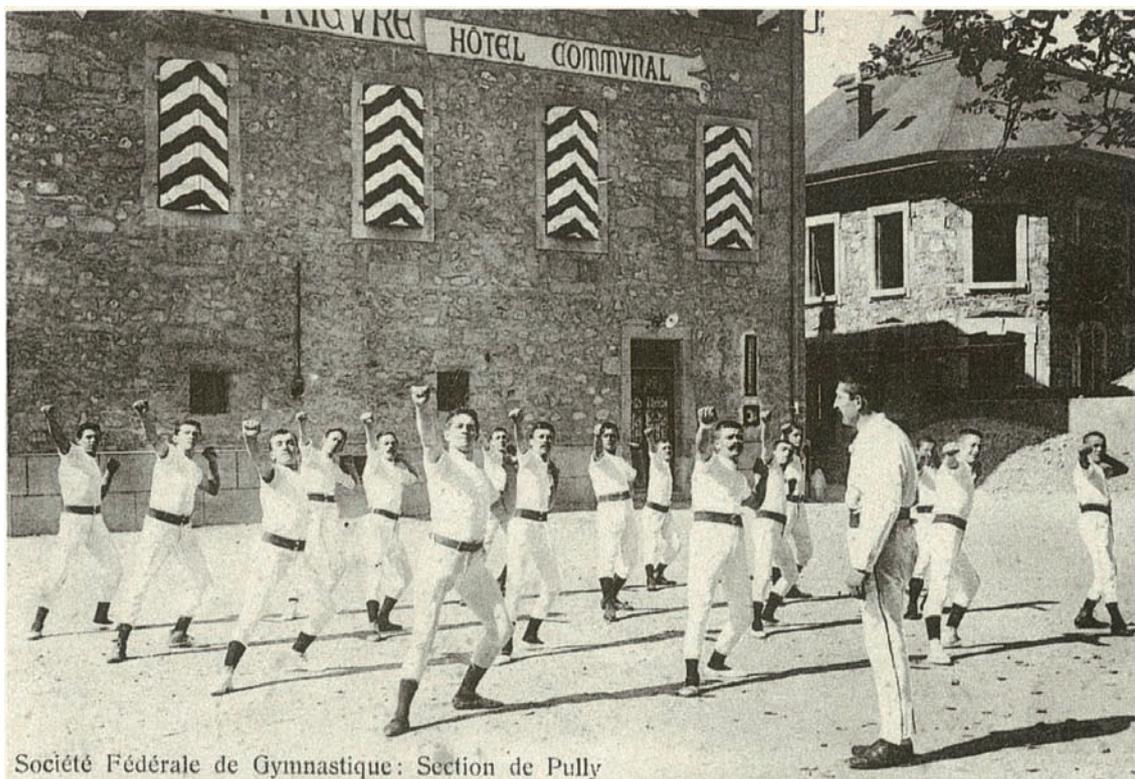




Fig. 19: Le bâtiment du Prieuré en mai 1902, lors de l'Abbaye des Bourgeois, avant le décrépiage des murs et avec l'ancienne enseigne



Société Fédérale de Gymnastique: Section de Pully

Fig. 20: Le bâtiment du Prieuré en 1909, après le décrépiage des murs et avec la nouvelle enseigne. A droite, le bâtiment qui abritera les services industriels et les anciens abattoirs alors en construction.

occasion, renouvelée. On remarquera également l'apparition de petites fenêtres carrées situées au rez-de-chaussée de la façade nord qui furent percées ou reperçées durant les travaux.

L'année 1924 sera une année fondamentale dans l'histoire du Prieuré. En effet, à la suite des travaux de restauration effectués au temple en 1921-1922, le Conseil d'Etat décide, dans sa séance du 15 mars 1924, de classer comme monuments historiques tant le temple que le Prieuré³³.

En 1939, la salle des Vignerons, au premier étage, est décorée d'une première fresque du peintre Raoul Domenjoz, suivie, en 1947, de celles de Jean Viollier³⁴. A la même époque, une vaste campagne de travaux est réalisée sur les ouvertures du Prieuré. Outre la réfection de nombreuses fenêtres sur toutes les façades, l'ensemble des portes réalisées dans un style néo-gothique agrémenté à certains endroits de motifs sculptés remonte également à cette période (fig. 21)³⁵. L'ensemble du soubassement actuel a également été réalisé à la même occasion.

Durant la deuxième moitié du XXe siècle, de nombreux projets de transformations furent amorcés, la plupart n'aboutirent jamais. Ce fut notamment le cas d'un large projet de restauration et de mise en valeur du Prieuré entrepris par les architectes Pierre Margot et Claude Jaccottet à la fin des années 1980 et qui prévoyait entre autre l'installation d'un ascenseur, ainsi que l'aménagement des combles³⁶. Au final, seuls le remplacement des volets et un ravalement des encadrements furent effectués.

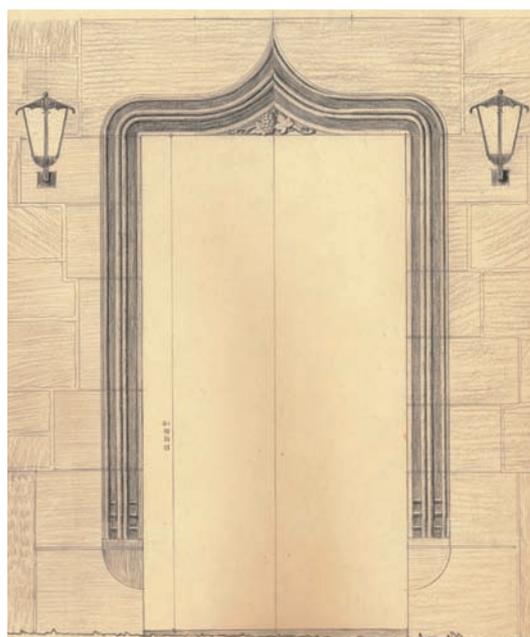


Fig. 21: Projet de porte (ACPU, AA 2.1.0.3)

Plus récemment encore, l'incendie criminel de 2001 qui visait l'église, mais qui toucha également une partie du Prieuré, engendra aussi un certain nombre de travaux, à commencer par la rénovation complète de l'actuel bureau des archivistes avec notamment la création d'un faux plafond. Projetée durant des années, la nouvelle salle de Municipalité vit également le jour en 2005, dans une salle qui abritait jusque là la salle des mariages, mais qui faisait partie des deux pièces transformées en 1838 pour la Municipalité et le Conseil communal. A cette occasion, la cheminée fut notamment obstruée.

33 ACPU, A 10.2.0 (Feuille d'avis de Lausanne du 22 mars 1924)

34 DUBUIS, SCHMUTZ, 1978, p. 149

35 ACPU, AA 2.1.0.3 (plans)

36 ACPU, Secrétariat municipal, 345 (correspondance et procès-verbaux)

RESUME CHRONOLOGIQUE

960 : La famille des Rodolphiens fait don des terrains voisins de l'église de Pully au Prieuré de Payerne.

Début du XVIe s. : Construction de la partie septentrionale du bâtiment.

1536 : Le gouvernement bernois s'empare du Prieuré

Moitié du XVIe s. : Construction de la partie méridionale et prolongement des murs, probablement également la toiture.

Deuxième partie du XVIIIe s. : Remaniement des ouvertures.

1798 : Le Prieuré est confisqué aux Bernois et devient la « maison nationale » sous la République Helvétique.

7 février 1803 : Le bâtiment est racheté par la commune qui obtient une concession pour une auberge, puis également pour un cabaret.

1838 : Création de véritables pièces réservées à la Municipalité et au Conseil communal au deuxième étage.

9 janvier 1902 : Installation de l'électricité.

1905 : Etablissement de la cave communale et transformations du deuxième étage par l'architecte Charles Borgeaud de Lausanne.

1906 : Décrépissage des façades.

15 mars 1924 : Le Prieuré est classé monument historique.

1939 : Fresque de Raoul Domenjoz dans la salle des Vignerons

1947 : Fresques de Jean Viollier dans la salle des Vignerons

1950 : Transformations des baies et du soubassement :

Nord : deux portes, toutes les fenêtres du premier étage, ainsi que les deux fenêtres de gauche du deuxième étage.

Sud : deux portes, tous les montants des fenêtres du rez-de-chaussée, ainsi qu'une fenêtre à l'extrême droite.

Ouest : une porte, trois fenêtres du rez-de-chaussée et quatre fenêtres au premier étage.

Est : deux portes, une fenêtre au rez-de-chaussée, quatre tablettes des fenêtres de droite au premier étage.

1976 : Analyse archéologique approfondie de la façade occidentale du bâtiment.

1986 : Rénovation de la salle des Vignerons.

1988 : Projet d'aménagement des combles par les architectes Margot et Jaccottet.

1989 : Remplacements des volets et ravalements des encadrements.

2001 : Un incendie criminel visant l'église touche également en partie le Prieuré. L'ancienne salle de l'Etat civil (bureau des archivistes) a été fortement endommagée ce qui conduit à changer partiellement la poutraison du plafond.

2005 : Création de la nouvelle salle de Municipalité.

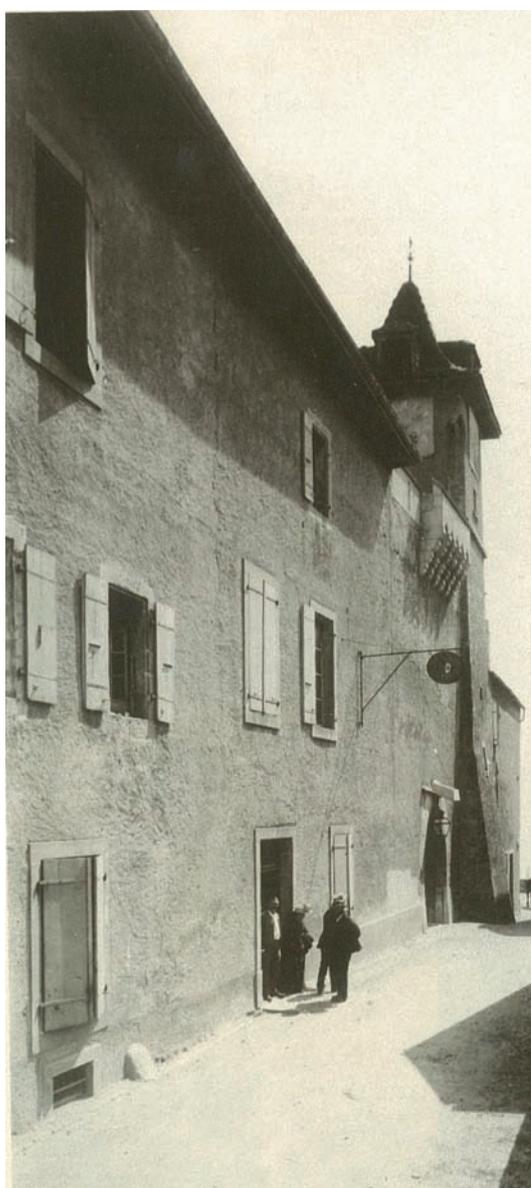


Fig. 22: Sortie du café, vers 1890 (On remarque notamment le crépis des façades de l'époque.)

4. BATIMENT ADMINISTRATIF

Ainsi que nous l'avons vu précédemment, nous savons qu'il existait, dès l'origine du bâtiment du Prieuré, des dépendances accolées à l'ouest de l'église, sans pouvoir toutefois en attester les origines et les différentes phases de construction. Ce sont d'ailleurs ces dépendances du temple qui portaient à l'origine le nom de Prieuré. Sous l'occupation bernoise, elles furent notamment le lieu de résidence des vigneron de Leurs Excellences. Mais l'endroit était certainement déjà lié à la culture de la vigne depuis plusieurs siècles, puisqu'en 1978, le sous-sol a livré un assemblage de poutres ayant appartenu à l'infrastructure d'un pressoir daté de la fin du XIV^e siècle³⁷.

Si certains chercheurs affirment que 1804 est la date de construction, sur le site de l'actuel bâtiment administratif (fig. 23), de ce que les Pulliérans appelaient l'ancien collège³⁸, il a dû en réalité s'agir d'une transformation assez profonde des anciennes dépendances de l'église, sans qu'il n'y ait eu toutefois une démolition totale de l'ancien bâtiment et cela même si de nombreux éléments qui devaient initialement être conservés, telle qu'une grande partie de la façade sud, furent finalement démolis en raison de leur très mauvais état et du danger qu'ils présentaient pour les ouvriers³⁹.

Jusqu'en 1804, ces dépendances devait compter, outre les logements des vigneron, principalement des étables et des écuries⁴⁰, mais en 1803, la Municipalité reconnaît la nécessité de l'établissement d'un troisième instituteur [...] pour contribuer à la formation de la nombreuse jeunesse à la pratique des vertus chrétiennes⁴¹. Dès lors, de lourdes transformations sont entreprises dans ce bâtiment afin d'accueillir les écoles de Pully qui, jusqu'alors, se situaient dans la maison de commune de l'autre côté de la rue

37 MIROIR, 2004, p. 23

38 SCHMUTZ, 1955, p. 27

39 ACPU, R 42, 5 juillet 1804 (délibérations de la Municipalité)

40 ACPU, R 42, 13 janvier 1804 (délibérations de la Municipalité)

41 ACPU, R 42, 20 septembre 1803 (délibérations de la Municipalité)



Fig. 23: Bâtiment administratif, état actuel

avec les logements des régents. Ce nouvel édifice abritera donc les salles de classe et les logements des instituteurs tout en continuant d'accueillir des écuries à disposition des habitants du site, tel que l'aubergiste⁴².

En 1805, un boucher s'établit également dans le bâtiment. Il dispose dès lors d'un logement à l'étage et d'un atelier au rez-de-chaussée, installé en lieu et place d'une partie des écuries, le tout dans la partie est, attenante à l'église. Le fait que le Prieuré abrite un boucher n'est vraisemblablement pas une nouveauté puisque dans les délibérations de la Municipalité de l'époque on peut lire : *Il pourra tuer le gros bétail dans la cour, comme du passé*⁴³. Toutefois la cohabitation entre un abattoir et les écoliers n'est pas forcément très heureuse, en raison notamment *des chiens du boucher et les animaux qui font l'effroi des enfants*⁴⁴. Ainsi le boucher laissera sa place, en 1843, à une nouvelle salle de classe au premier étage, un nouvel appartement de fonction pour les régents au deuxième et une salle avec cheminée au rez-de-chaussée, destinée à accueillir les assemblées de la commission des écoles ou une école enfantine⁴⁵. A l'occasion de ces transformations, le collège fut également muni d'une galerie en bois tout à fait remarquable, selon les plans de l'architecte Krieg et donnant dans la cour du Prieuré (fig. 24 et 25).

42 ACPU, R 46, 10 juillet 1806 (délibérations de la Municipalité)

43 ACPU, R 42, 25 mars 1805 (délibérations de la Municipalité)

44 ACPU, PP 416 (exposé des motifs de la Municipalité pour l'établissement d'une salle d'école et d'un appartement)

45 Ibid.

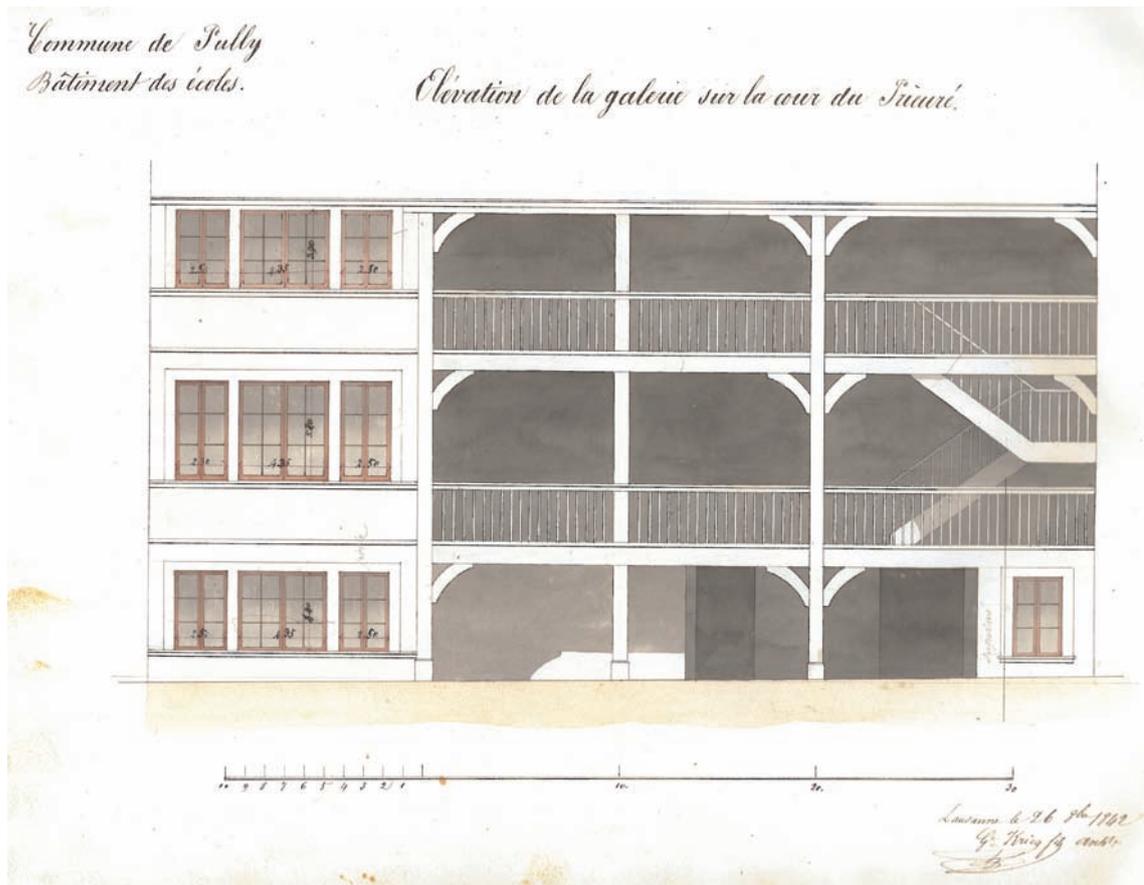


Fig. 24: Krieg, plan d'élévation de la galerie sur la cour du Prieuré, 1843 (ACPU, PP 462)

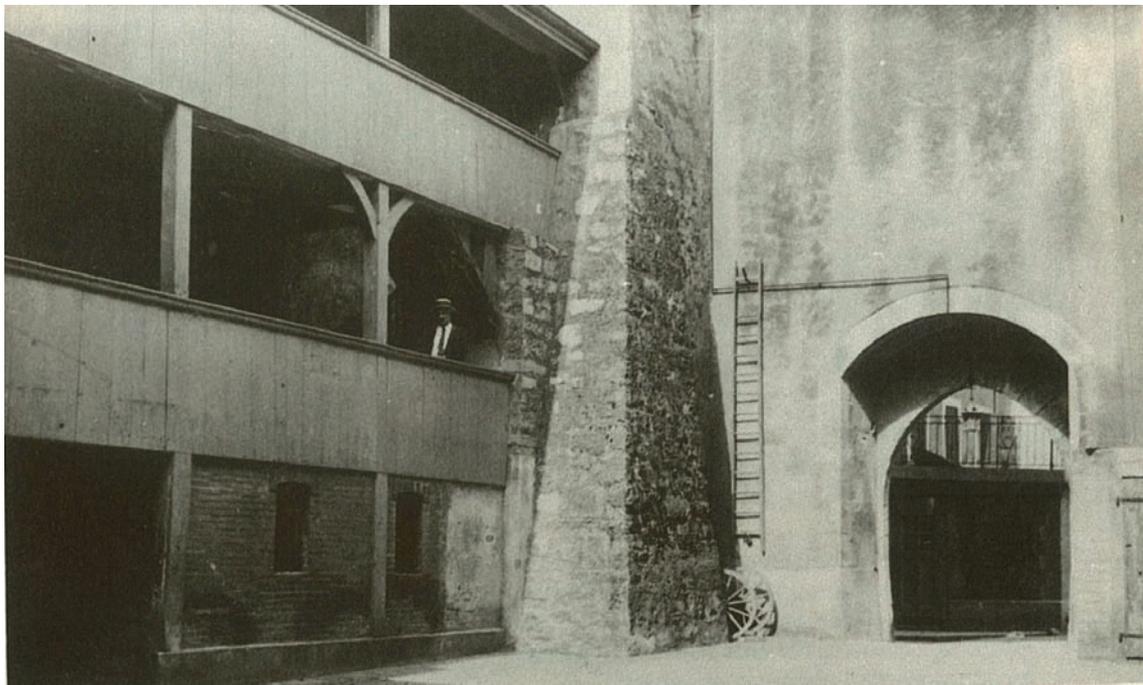


Fig. 25: Galerie sur la cour du Prieuré au début du XXe siècle

Quelques années plus tard, en 1855, les écuries disparaissent au profit de simples remises. En effet, leur insalubrité entraînerait, selon le Conseil communal de l'époque, une dégradation des murs et la pourriture de la charpente (probablement la pourriture). De plus, leur présence augmente alors considérablement le risque d'incendie⁴⁶. Enfin, en 1873, c'est une quatrième salle de classe qui est établie dans la partie ouest du bâtiment⁴⁷.

Dès 1915, date de la construction du collège principal, le bâtiment perd sa fonction d'origine et est peu à peu investi par divers services de l'administration communale, tels que les services industriels en 1922⁴⁸. Et à l'occasion des restaurations de l'église de 1921-1922, la partie est du collège (anciennement chez le boucher) laissera sa place au passage muni d'un arc néo-gothique permettant actuellement de relier la cour à l'esplanade du Prieuré (fig. 26)⁴⁹.

En 1931, l'ancien collège est détruit pour laisser sa place au bâtiment administratif actuel. A cette occasion, l'architecte Charles Brugger, responsable du projet, exprime son souci de construire cet édifice en équilibre avec le complexe historique qui l'entoure :

46 ACPU, R 47b, 10 avril 1855 (délibérations du Conseil communal)

47 ACPU, R 47c, 26 mai 1873 (délibérations du Conseil communal)

48 ACPU, R 64, 27 février 1922 (délibérations de la Municipalité)

49 REYMOND, 1942, p. 34

Fig. 27: Charles Brugger, plan du rez-de-chaussée du bâtiment administratif, à l'origine le poste de police, 1931 (Archives DUE, 180)

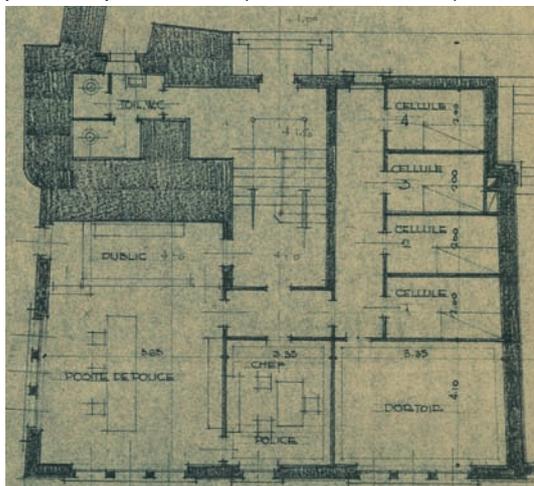


Fig. 26: Ancien collège, façade sud, après la construction du passage de l'église en 1921-22

Le nouveau bâtiment par sa composition de pleins et de vides rappelle ceux du XVII^e siècle et s'harmonise parfaitement avec l'église. Comme le bâtiment projeté est destiné à l'administration, il doit posséder assez de fenêtres pour permettre plus tard des modifications dans les étages sans obliger la création de nouveaux jours, mais malgré cela il faut éviter qu'il prenne l'allure d'un collège. Maintenir le nombre de fenêtres qui existent actuellement serait un non sens pour des bureaux, il faut beaucoup de lumière et surtout pour pouvoir changer plus tard la distribution intérieure, ce qui est prévu puisque les planchers seront portés par deux colonnes⁵⁰.

En 1932, la Commune prend donc possession de son nouveau bâtiment administratif, lequel abrite dès lors tous les services communaux (à l'exception toutefois des Services Industriels) et ce jusqu'au début des années 1960. A cette date, le développement de la Commune exigea la redistribution des locaux du bâtiment administratif et impliqua la réorganisation de la Direction de Police (fig. 27), qui fut transférée à la Maison de Payerne⁵¹. De nouveaux bureaux pour le cadastre

50 Archives DUE, dépôt 2ème étage, 180

51 ACPU, I.2.8.1 (Lettre de la Municipalité du 18 janvier 1975)

parent alors être installés sous les combles, ce qui impliqua la création de nouvelles lucarnes sur le pan nord de la toiture (fig. 28)⁵².

En 1975, un projet qui prévoyait la réalisation d'un grand centre administratif sur le site de la Clergère fut abandonné au profit de transformations du bâtiment administratif du Prieuré, ce qui engendra la délocalisation du bureau du cadastre. Le deuxième étage se trouvant libéré, l'Administration générale put dès lors s'étendre⁵³.

Ainsi que son créateur, l'architecte Brugger, l'avait prédit, le bâtiment subit de très nombreuses transformations, quelques années seulement après sa mise en service.

⁵² Archives DUE, dépôt 2ème étage, 180

⁵³ ACPU, I.2.8.1 (documents relatifs aux transformations du bâtiment administratif)

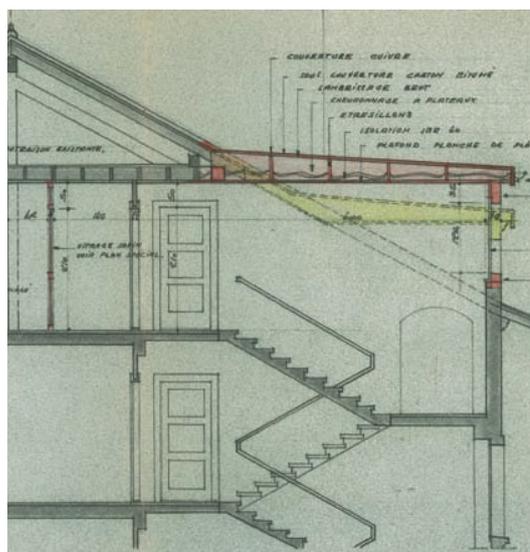


Fig. 28: Claude Nicole, plan pour l'établissement de nouvelles lucarnes au bâtiment administratif, 1962 (Archives DUE, 180)

RESUME CHRONOLOGIQUE

Origine inconnue

XIV^e s. : Un pressoir à levier de cette époque est découvert en 1978.

1536 : Les dépendances de l'église sont confisquées par les Bernois afin d'y loger leurs vigneron.

1804 : Construction du nouveau collège au Prieuré.

1843 : Transformations avec notamment l'établissement d'une nouvelle salle de classe et d'un appartement accolés à l'église. Construction d'une galerie sur la cour, selon les plans de l'architecte Krieg.

1922 : La salle de classe et l'appartement de 1843 sont détruits pour laisser place au passage reliant la cour à la terrasse du Prieuré.

1931 : Construction du bâtiment administratif par l'architecte Charles Brugger.

1962 : Transformation de l'étage des combles avec la création de nouveaux bureaux.

1963 : Transfert du poste de police à la Maison de Payerne.

1975 : La réalisation d'un centre administratif à la Clergère est abandonnée au profit de transformations du bâtiment administratif.

5. BEFFROI

L'histoire du beffroi du Prieuré (fig. 29) reste évidemment liée à celle du bâtiment auquel il se trouve accolé. Selon l'archéologue Werner Stöckli, une tour, qui devait avoir probablement une fonction de donjon, existait déjà au moment de la première phase de construction du Prieuré, au XVI^e siècle⁵⁴ sans que l'on puisse toutefois savoir s'il s'agissait de la même tour présente sur le site trois cents ans plus tard.

Sur la gravure de Louis Joyeux mentionnée ci-dessus (fig.13), on distingue en effet le sommet d'une tour qui dépasse à peine du bâtiment du Prieuré. De plus, dans un inventaire des biens communaux datant de 1803⁵⁵, il est indiqué que la partie occidentale du temple bénéficiait alors de cloches, révélant clairement qu'à cette époque

54 STÖCKLI, 1976

55 ACPU, PP 430, p. 38 (Inventaire des biens, dettes, créances et objets communaux)

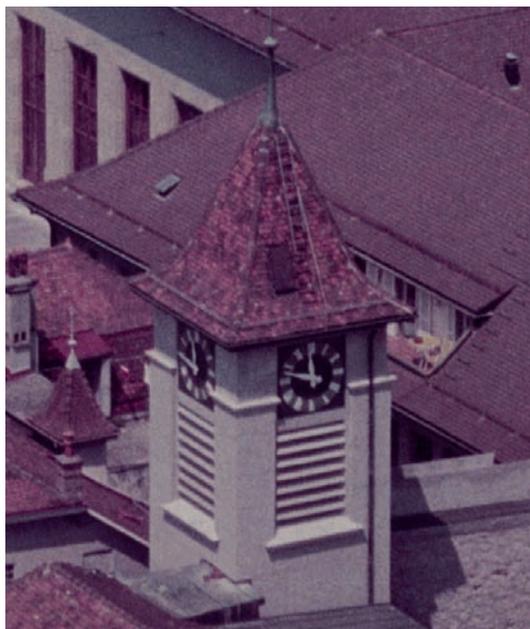


Fig. 29: Beffroi, état actuel

le beffroi avait une fonction de clocher. Un dessin de l'artiste De Bougy (fig. 30) représentant le beffroi, ainsi que l'entrée de la cour du Prieuré, nous donne une idée de ce à quoi pouvait

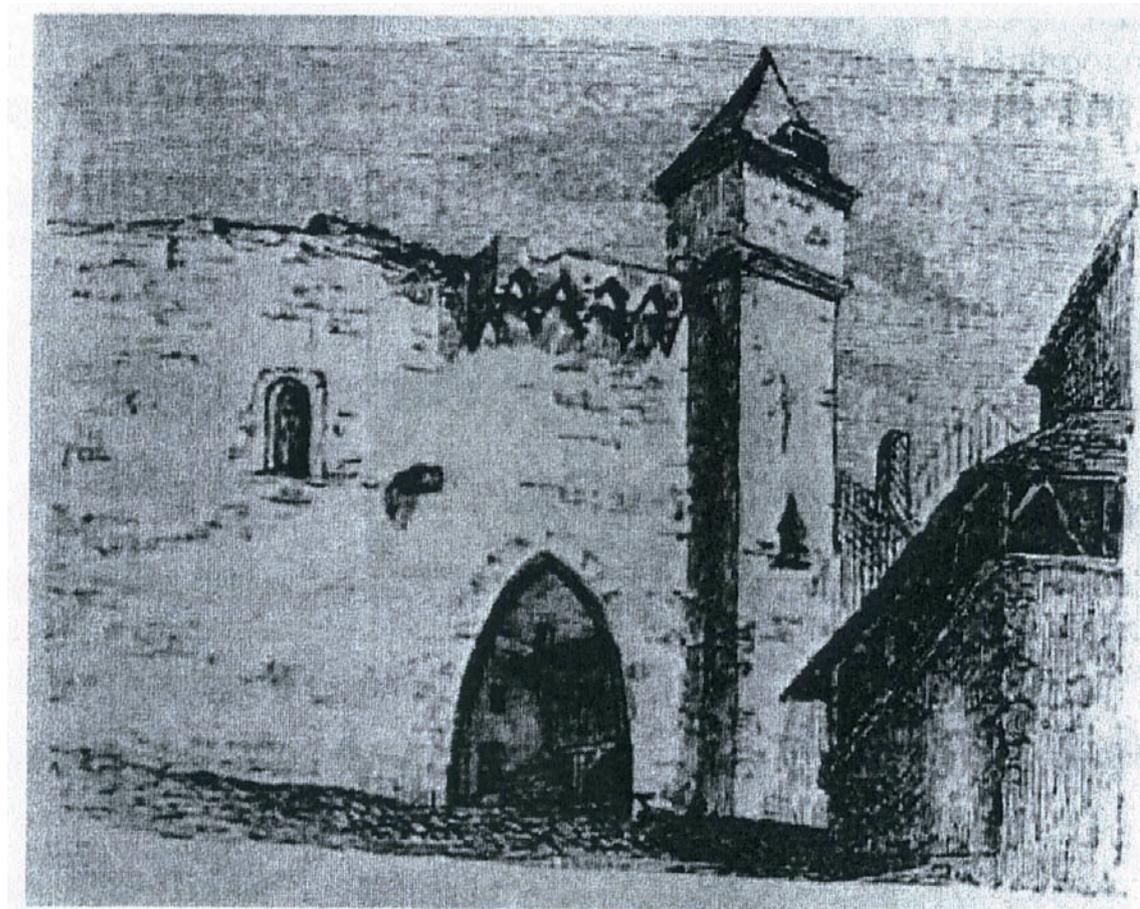


Fig. 30: De Bougy, vue de l'entrée de la cour du Prieuré, probablement début du XVII^e siècle.

ressembler l'édifice à cette époque. Toutefois, étant donné certaines bizarreries que présente l'édifice (absence de toiture sur le bâtiment du Prieuré, proportions plus qu'approximatives, étrangeté de l'entrée, etc.), c'est avec beaucoup de prudence qu'il faut analyser ce dessin qui est peut-être à considérer comme un Prieuré moyenâgeux fantasmé par l'artiste.

En 1807, la Municipalité, désireuse d'installer une horloge à Pully, juge que la tour du Prieuré serait un emplacement possible, mais que la vétusté du bâtiment, ainsi que des enceintes environnantes, la rend impropre à l'installation d'une horloge neuve. La pénurie d'argent force ainsi la commune de Pully à retarder cet achat⁵⁶. Ce n'est qu'en 1810 que les réparations nécessaires seront effectuées, notamment avec la construction d'un contrefort pour renforcer la tour (fig. 31)⁵⁷. Dès lors la mise en place d'une horloge devient possible et le 5 novembre 1810, commande est passée aux

56 ACPU, R 46, 20 avril 1807 (délibérations de la Municipalité)
57 ACPU, R 46, 31 juillet 1810 (délibérations de la Municipalité)

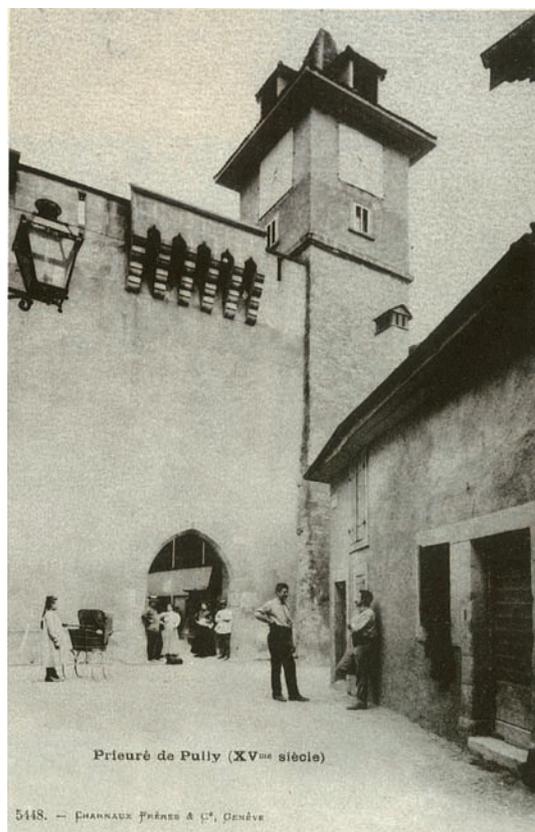


Fig. 32: Le beffroi du Prieuré vers 1900

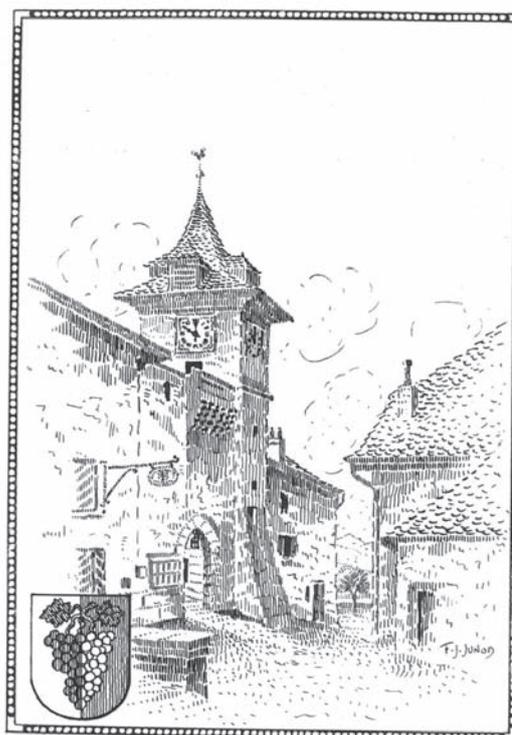


Fig. 31: F.J. Junod, gravure représentant le beffroi du Prieuré, vers 1920

maîtres horlogers Chenaux de Gollion⁵⁸. L'horloge du Prieuré sera finalement installée en juillet 1811, après de nombreuses discussions quant à l'emplacement des cadrans⁵⁹. Par la suite, en 1841, ce sont quatre ouvertures qui sont percées en dessous de chaque cadran, afin d'y faciliter l'accès lors d'éventuels réparations (fig. 32)⁶⁰.

Cette première horloge installée sur le beffroi du Prieuré sera probablement en activité jusque dans les dernières années du XIX^e siècle. En effet, en 1895, de nouveaux travaux sont effectués sur la tour et des réparations de l'horloge sont prévues. Mais rapidement il s'avère qu'il vaut mieux en installer une nouvelle⁶¹.

Ainsi, au moment de sa démolition, le beffroi de l'ancien collège ressemblait fort au beffroi actuel. La principale différence venait de la toiture à quatre pans, chacun étant percé d'une lucarne : ouvertures pour le son des cloches.

58 ACPU, R 46, 5 novembre 1810 (délibérations de la Municipalité)

59 ACPU, R 46, 23 juillet 1811 (délibérations de la Municipalité)

60 ACPU, R 47b, 30 juin 1841 (délibérations du Conseil communal)

61 ACPU, R 57, 20 mai 1895, 24 juin 1895 et 22 août 1895 (délibérations de la Municipalité)

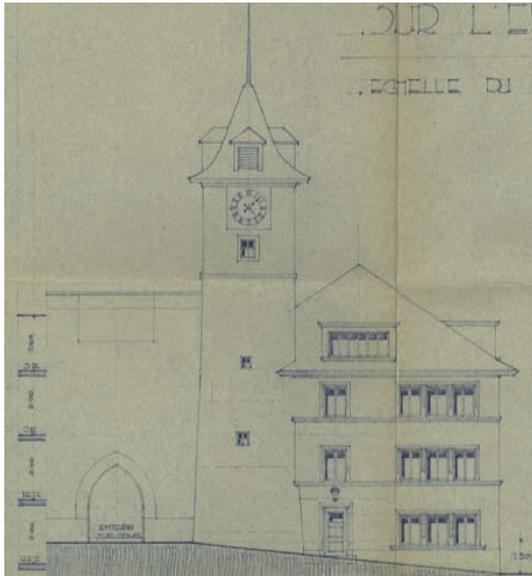


Fig. 33: Charles Brugger, plan du bâtiment administratif intégrant l'ancien beffroi, 1931 (Archives DUE, 180)

En 1931, lorsque l'ancien collège fut rasé, il n'était nullement prévu dans un premier temps de raser le beffroi également. Mais le collège servait de point d'appui au beffroi et celui-ci menaçait de s'effondrer lorsque le collège fut démoli. Il fallut donc le détruire également pour mieux le reconstruire dans le même esprit⁶². Les ouvertures des cloches furent alors placées sous les cadrans d'horloge et la hauteur de la tour fut, sans doute pour cette raison, augmentée d'un mètre. Et, afin de maintenir les anciennes proportions de l'édifice, on augmenta également les bases de la tour (4.50 x 4.50 vs. 4.20 x 3.90)⁶³ (fig. 33 et 34).

62 SCHMUTZ, 1955, p. 39

63 Archives DUE, dépôt 2ème étage, 180



Fig. 35: Vue depuis la webcam du beffroi le 28 octobre 2010 à 09:04:18 (www.pully.ch)

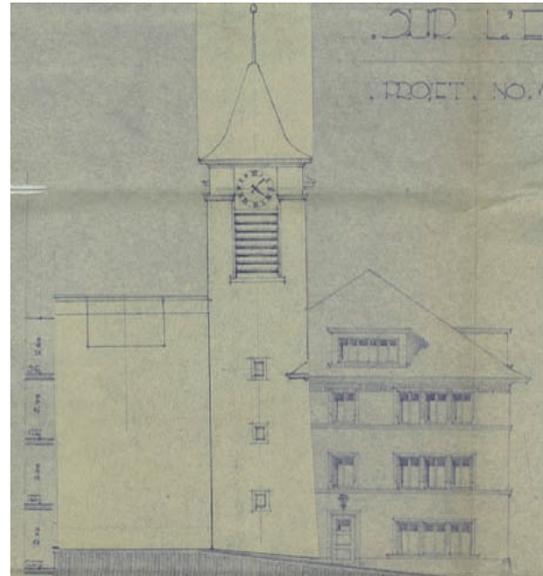


Fig. 34: Charles Brugger, plan du bâtiment administratif avec le nouveau beffroi, 1931 (Archives DUE, 180)

La disparition des contreforts entraîna certaines modifications au niveau du perron et des escaliers du bâtiment administratif prévu.

Point stratégique et bénéficiant d'un large dégagement, le beffroi a été équipé dans les années 2000 d'une station de radiocommunication mobile pour le compte de la société Swisscom, ainsi que d'une webcam offrant une vue d'exception sur le Léman et disponible sur le site internet de la ville de Pully (fig. 35).

RESUME CHRONOLOGIQUE

Moyen-Âge : Probable présence d'un donjon dominant l'église et ses dépendances.

1804 : Recensement de la tour du Prieuré (avec ses cloches) dans les inventaires communaux.

1810 : Travaux de transformations en vue d'accueillir l'horloge de commune.

1811 : Installation de l'horloge par les maîtres horlogers Chenaux.

1895 : Travaux de rénovation et installation d'une nouvelle horloge.

1931 : Le beffroi menaçant de s'effondrer, il est rasé et reconstruit.

2000 : Installation d'une station de radiocommunication mobile pour le compte de la société SWISSCOM.

6. ENCEINTES FORTIFIEES

Construites sous le régime bernois, au milieu du XVI^e siècle, les enceintes ont permis de relier le bâtiment du Prieuré à l'église et ses dépendances (fig. 36).

La partie est des enceintes a été agrémentée d'une annexe permettant de rattacher le Prieuré au bâtiment administratif actuel (fig. 37). Les origines de ce petit bâtiment ne sont pas documentées, mais on peut remarquer qu'elle figure déjà sur la gravure de Louis Joyeux (fig. 38) et donc qu'elle devait déjà avoir été construite à la fin du XVIII^e siècle. On apprend par ailleurs que cette annexe a abrité la salle des pompiers jusqu'en 1822, date à laquelle des transformations ont été entreprises en vue d'accueillir, dès lors, la salle de paroisse⁶⁴. Mais cette annexe a également hébergé conjointement les locaux d'une fromagerie, notamment dans les années 1870⁶⁵. Durant les restaurations qui ont fait suite à l'incendie criminel de 2001, la façade est du bâtiment a été peinte en blanc dans la continuité de l'église.

64 ACPU, R 64, 27 février 1822 (délibérations de la Municipalité)

65 ACPU, R 47c, 24 février 1862 (délibérations de la Municipalité)



Fig. 36: Enceinte ouest de la cour du Prieuré, état actuel

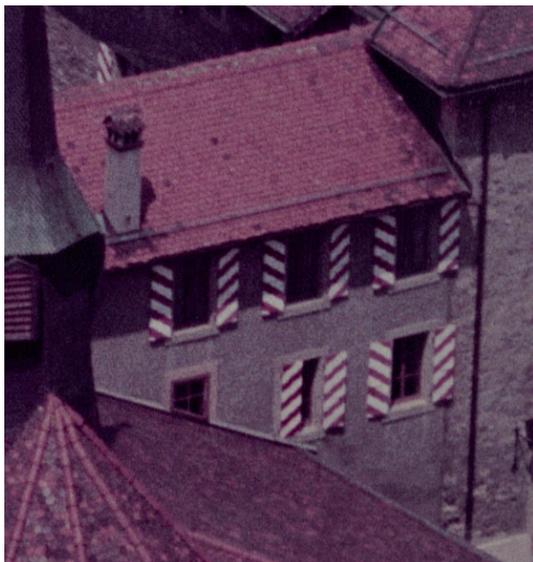


Fig. 37: Annexe reliant le bâtiment du Prieuré au bâtiment administratif

Fig. 38: Louis Joyeux, Village de Pully (détail), gravure, Musée de Pully



La partie ouest possédait quant à elle, dès ses origines, un mâchicoulis et une ouverture en arc brisé⁶⁶ dont l'esprit était peut-être apparenté au dessin de De Bougy vu précédemment et qui présente une partie haute du mur totalement dévastée (fig. 39). En 1807, la Municipalité évoque en effet de *très grandes brèches de muraille*⁶⁷ et des travaux sont entrepris conjointement à ceux de la tour de 1810 mentionnée ci-dessus.

66 STÖCKLI, 1976

67 ACPU, R 46, 20 avril 1807 (délibérations de la Municipalité)

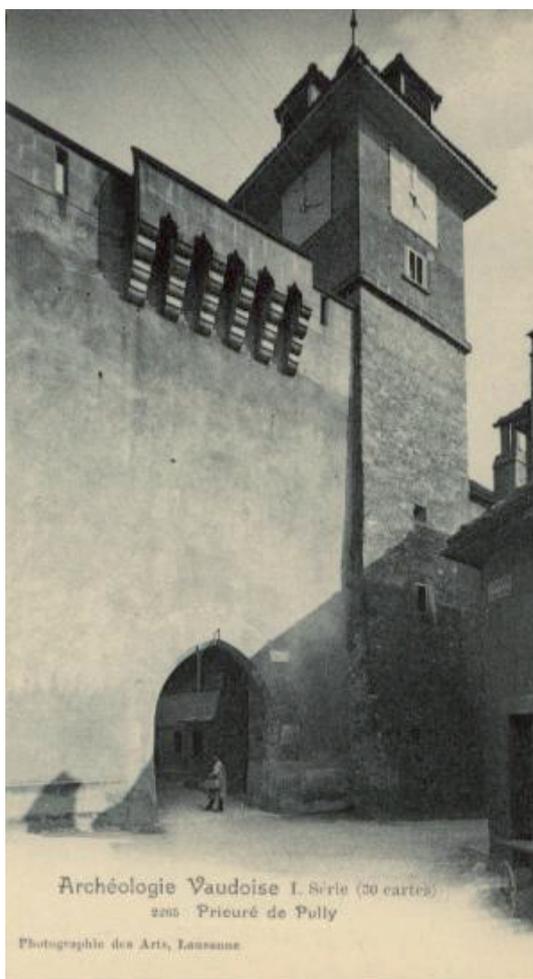


Fig. 40: Enceinte ouest du Prieuré après restaurations.

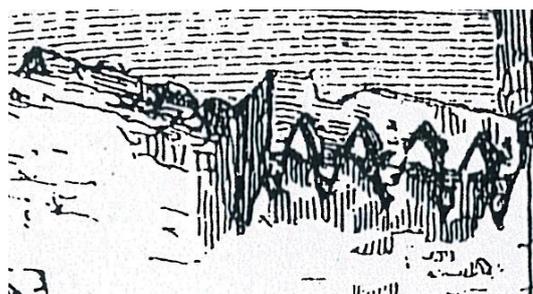


Fig. 39: De Bougy, vue de l'entrée de la cour du Prieuré (détail), gravure d'après dessin

En 1885, les mâchicoulis présentant de réels dangers d'écroulement, un projet d'enlèvement est proposé au Conseil communal. Toutefois celui-ci est écarté au profit d'une restauration au bétonnage en ciment qui a probablement donné à cet élément sa forme actuelle avec ses six consoles et quatre corbeaux⁶⁸. La restauration de la meurtrière et du couronnement du mur date également de cette période⁶⁹ (fig. 40). Quant au soubassement et les pieds-droits en biais du portail, ils datent de 1950, comme l'ensemble du soubassement du bâtiment.

68 ACPU, R 47c, 30 octobre 1885 (délibérations de la Municipalité)

69 STÖCKLI, 1976

RESUME CHRONOLOGIQUE

Milieu du XVIe s. : Construction et établissement de la cour du Prieuré.

1810 : Réparations de la muraille ouest, conjointement aux réparations de la tour.

1885 : Restaurations au bétonnage en ciment du mâchicoulis, de la meurtrière et du couronnement du mur.

1922 : La salle des pompiers située dans l'annexe reliant le prieuré et l'ancien collège devient la salle de paroisse.

1950 : Réparation des pieds-droits en biais et le soubassement.

7. PLACE DU PRIEURÉ

La première attestation d'une affectation de la Place du Prieuré figure sur la plan cadastral de 1689 où il est indiqué qu'il s'agissait d'une *Place dépendant du Prieuré où on fait faire l'exercice aux Soldats* (fig. 12). L'ironie voudra que près de trois siècles plus tard, en 1941, la DAP (Défense aérienne passive) y construisit un poste de commandement souterrain (fig. 42 et 43). Il sera détruit en 1971 dans la perspective de laisser sa place à un garage pour les véhicules du service du feu et des services communaux. Un peuplier, planté en 1953 pour célébrer le 150e anniversaire de l'entrée du canton dans la Confédération, est également victime de ce projet qui aboutira finalement à la découverte des ruines d'une villa romaine. Face à l'importance du site mis à jour, les travaux sont stoppés et des principes de conservation et de classement des ruines sont adoptés la même année. Après un projet de conservation des ruines en plein air, il est finalement décidé de construire un abri fermé, notamment pour des raisons de climat et afin de pouvoir conserver les peintures murales sur le site (fig. 41). Quant au marquage sur la place du Prieuré en pavés roses, il vient matérialiser le plan de la villa en grandeur nature. Les ruines seront classées monuments historiques l'année suivante, en 1972.



Fig. 41: Le musée de la villa romaine de Pully, situé sous la place du Prieuré, état actuel

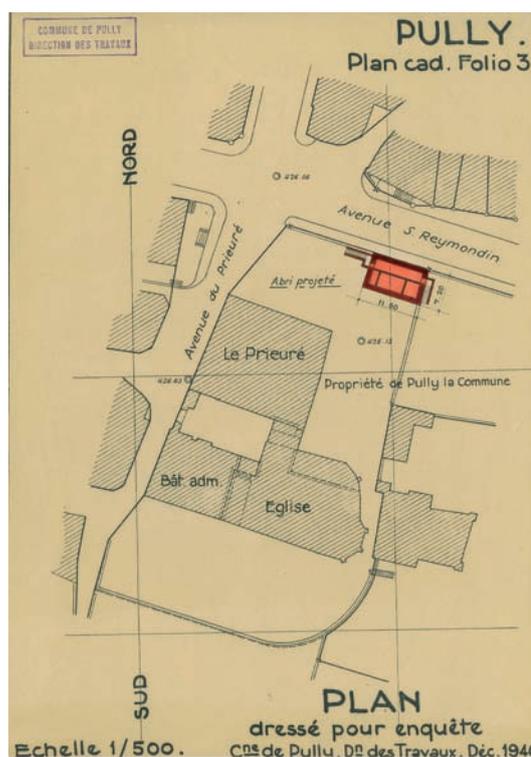


Fig. 42: Plan de situation pour le poste de commandement de la DAP, 1940 (Archives DUE, 180)

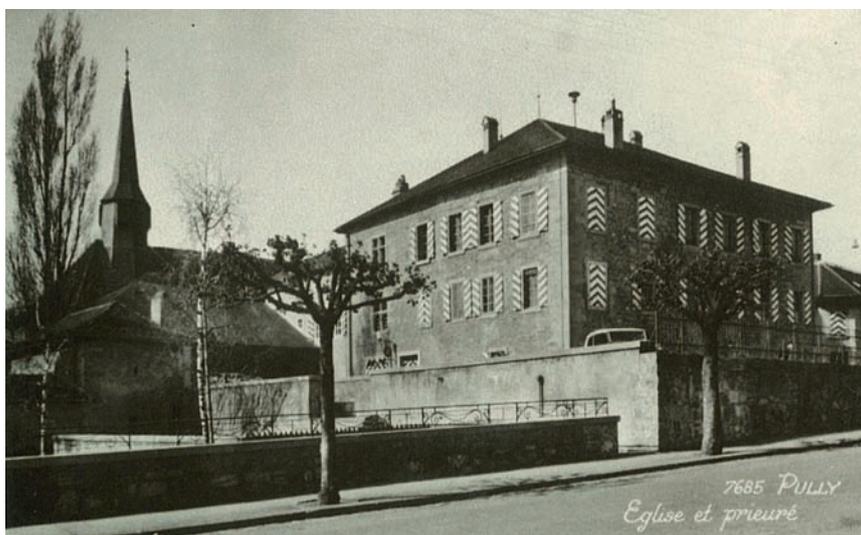


Fig. 43: Place du Prieuré abritant alors le poste de commandement de la DAP.

**RESUME CHRONOLOGIQUE DES
DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES AU
PRIEURÉ**

(tiré d'un rapport de D. Weidmann, ACPU, A.10.2.0)

1561 : Vase plein de monnaies romaines remises aux autorités bernoises.

1921 : Restauration de l'église de Pully, découverte de murs romains avec enduits, sols et coulisses en molasse.

1941 : Construction de l'abri de la DAP, Nombreux murs romains et moyenâgeux, relevés sur un croquis par M. Ganty, entrepreneur (croquis déposé aux archives du cadastre, commune de Pully, par M. Hertig).

1951-3 : Construction de la maison pulliérane, à l'ouest du Prieuré :
Découverte de murs et d'un sol dallé en calcaire,

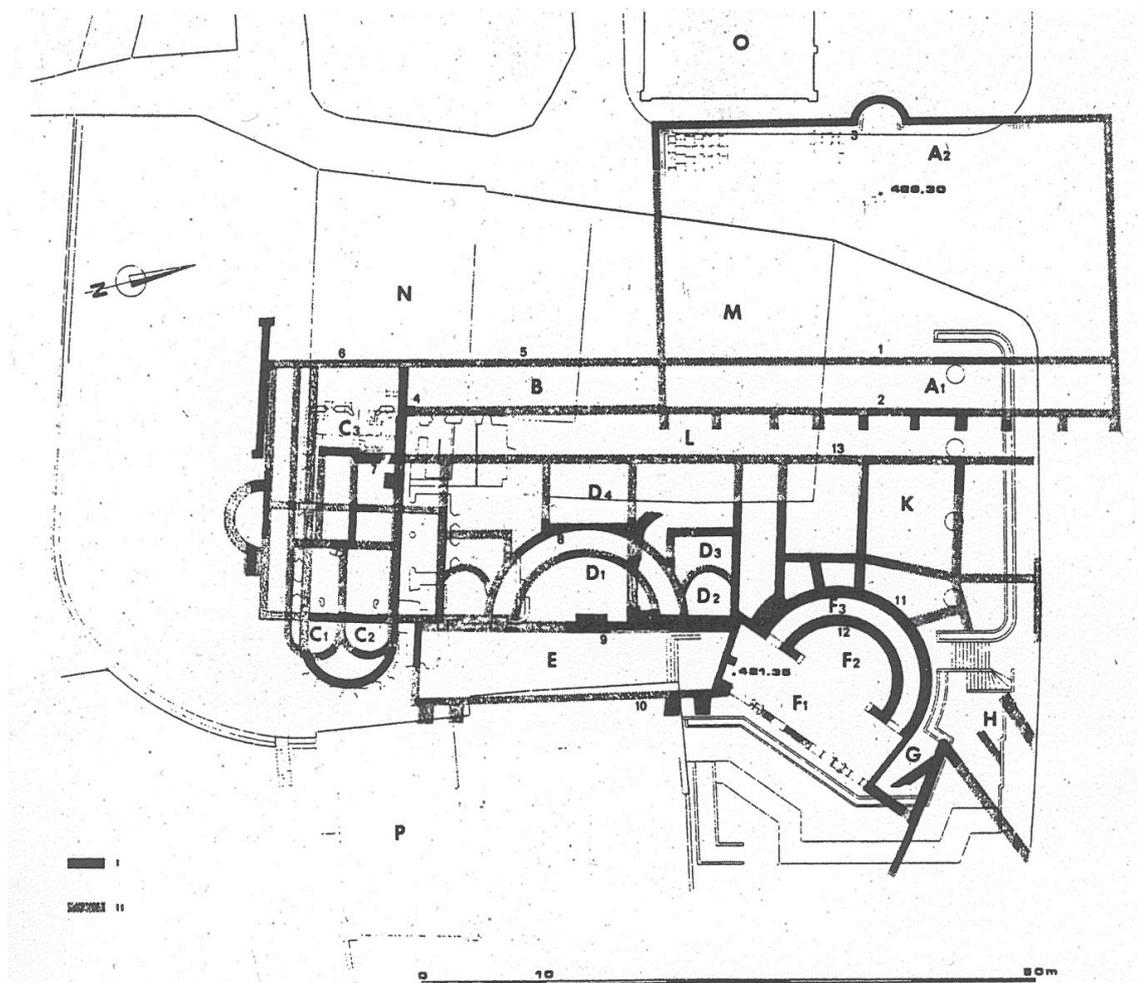
faisant sans doute partie d'un portique avec abside.

1963 : Pose d'un écoulement pour assainir les caves du Prieuré :

Lors du passage en tunnel à -400 cm sous la place à l'est du Prieuré, découverte de murs romains, mosaïques et peintures murales.

1969 : M. A. Rapin, président du Cercle vaudois d'Archéologie préhistorique et historique, présente lors d'une conférence à la grande salle de Pully, les éléments susmentionnés, résultat de son étude sur le passé romain de Pully.

Fin 1970-février 1971 : La commune de Pully met à exécution son projet de garage souterrain, prévu sous la terrasse au nord et à l'est du Prieuré. M. D. Weidmann est mandaté pour surveiller les travaux et procéder au relevé des éventuels vestiges archéologiques.



*Fig. 44: Superposition du plan des ruines et des bâtiments modernes:
Traits noirs et hachurés: vestiges romains attestés et supposés (I + II). A1: portique - A2: bassin - B: portique - C1 à C3: bains - D1 à D4: pavillons à hémicycle - E et F1: portique inférieur - F2: hémicycle à peintures - F3: couloir/vidé sanitaire. G à L: divers couloirs, rampes et escaliers. Edifices modernes: M: Prieuré - N: bâtiment administratif - O: Maison pulliérane - P: cure protestante (ACPU, A 10.2.1)*

15 février 1971 : Des travaux préliminaires (raccordement des canalisations de la Cure) font apparaître des murs romains et moyenâgeux sous la terrasse au sud de l'église.

Dès le 1er mars 1971 : Le dégagement du Bunker de la DAP à la pelle mécanique fait apparaître la suite des murs notés en 1941. Un premier sondage fait apparaître à -500 cm sous la terrasse des peintures murales, des fragments de mosaïque et des murs conservés sur une hauteur de 2 à 3 mètres.

16 mars 1971 : Il est décidé de poursuivre une fouille archéologique rapide, parallèlement aux travaux de dynamitage de l'abri, pour être fixé au plus vite sur l'importance des vestiges situés dans l'emprise du projet.

8 avril 1971 : Fin du dégagement de l'hémicycle romain.

8 avril à début juin 1971 : Sondages sur les places à l'est et au nord du Prieuré. A l'est : découverte d'un second hémicycle, plus grand, mais partiellement rasé. Au nord : fondations de murs romains uniquement.

25 mai 1971 : Lors d'une séance avec les autorités communales, les principes de la conservation et du classement des ruines sont acceptés. Le Service des Travaux de la Commune de Pully, en collaboration avec la section des Monuments historiques, prépare un projet de conservation des ruines en plein air.

Avril à fin octobre 1971 : Fouille de détail de la ruine romaine (couches du fond). Prélèvement des peintures murales encore sur les murs, enlèvement de restes de mosaïques, plans et coupes stratigraphiques.

Dès le 5 octobre 1971 : Installation du chantier pour la fouille des peintures murales tombées, drainage et couverture des ruines.

18 octobre 1971 : Séance avec la Commune et les représentants de la Commission fédérale des Monuments historiques : présentation du projet de conservation des ruines. Pour diverses raisons (climat, difficultés techniques, réinstallation des peintures murales) il est décidé de mettre les ruines sous un abri fermé, qui sera étudié par les mêmes services que précédemment.

31 mai 1972 : Nouvelle séance : les grandes lignes du projet communal sont acceptées ; le Service des Travaux est chargé d'établir un devis des travaux, ainsi qu'un projet détaillé. La commune de Pully tient à faire valoir ses droits à l'expropriation qui constituerait, selon elle, l'application d'un arrêté de classement protégeant les ruines, et, par conséquent, l'empêchant de réaliser complètement son projet de garage.

25 octobre 1972 : Arrêté de classement fixant un périmètre protégé autour de l'hémicycle.

22 mai 1973 : Devis estimatif des travaux de protection de la ruine, établi par le Service des Travaux, commune de Pully. La somme tient compte de la valeur du terrain inclus dans le périmètre de classement (la commune souhaitant en être expropriée) et des frais engagés pour l'étude et le début de réalisation du projet primitif (garage souterrain).

Juillet 1973 : Fin de l'enlèvement des peintures murales. Le travail se poursuit au Château de Dorigny.



Fig. 45: Vue de fouilles réalisées à côté du Prieuré. On y voit le fond d'un bassin ornamental.

8. ESPLANADE DU PRIEURE

Accueillant à l'origine l'ancien cimetière, ainsi que l'indiquent les plans cadastraux de 1689 (fig. 12) et 1744 (fig. 46), c'est probablement en 1843 que cet endroit au panorama d'exception prit sa forme actuelle (fig. 47). C'est en effet lors des transformations effectuées à l'ancien collège cette année-là que et l'ensemble des entrées du bâtiment furent disposées sur la façade sud. De ce fait, l'esplanade devint logiquement la cour de récréation de l'ancien collège⁷⁰. A cette occasion, le terrain fut notamment nivelé, les arbres ombrageant l'école remplacés par des arbres nains et le mur de soutènement rénové. Détail amusant, la création de cette cour avait notamment pour but d'éloigner *les enfants de la présence d'hommes souvent remplis de vin qui sortent de l'auberge et qui souvent leur font apercevoir des choses inconvenantes*, ainsi que l'explique le Syndic de l'époque dans son exposé au Conseil

70 ACPU, PP 416 (exposé des motifs de la Municipalité pour l'établissement d'une nouvelle salle de classe)

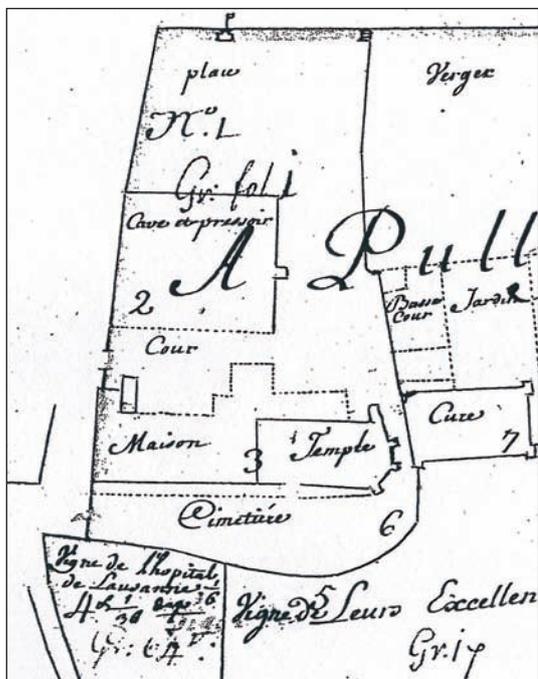


Fig. 46: Plan cadastral de 1744 (ACV)



Fig. 47: Esplanade du Prieuré, état actuel

Communal⁷¹. L'ordonnancement actuel des arbres (fig. 48) date de 2004, mais d'intéressantes projections (fig. 49)⁷² permettraient de mettre encore davantage en évidence la vue d'exception dont bénéficie l'esplanade, une vue qui a toutefois été durement mise à mal durant le XXe siècle par une explosion des constructions (fig. 50).

71 Ibid.

72 Esplanade du Prieuré, 2004-2008. Document de travail de la Division Parcs et Promenades (DUE).

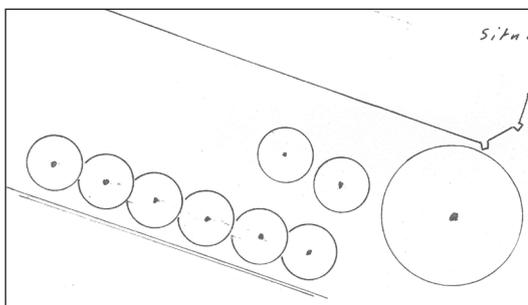


Fig. 48: Esplanade du Prieuré, implantation actuelle des arbres

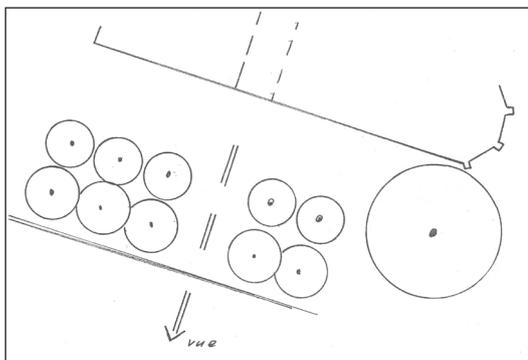


Fig. 49: Esplanade du Prieuré, projection de l'implantation des arbres



Fig. 50: La vue depuis l'esplanade du Prieuré à l'époque où le vignoble pulliéran couvrait encore une large partie de la commune



Fig. 51: L'esplanade du Prieuré lors du centenaire de l'entrée du canton de Vaud dans la Confédération en tant qu'Etat souverain, le 14 avril 1903

9. MAISON PULLIERANE

Ainsi que le prouve notamment ce projet conservé aux archives communales (fig. 52), la Maison pulliérane (fig. 53) a été imaginée dans le but de former, avec le complexe du Prieuré, un véritable ensemble architectural cohérent. Ainsi, si l'arc projetée n'a pas été réalisée, tant les dimensions, la disposition des volumes et les toitures s'inscrivent dans la continuité du bâtiment du XVI^e siècle qui demeure malgré tout dégagé et dominant grâce à la placette de la Maison pulliérane qui vient agrandir la place voisine. Mais l'histoire de cette maison communale ne manque pas non plus d'intérêt et de rebondissements.

On sait qu'au XVIII^e siècle déjà, le Conseil et la cour de justice siégeaient à ce que les Pulliérans appelaient la maison de commune, établie à proximité de l'actuelle Maison pulliérane⁷³. L'école se tenait également dans cet édifice. Mais aucun document ne semble toutefois nous apprendre quand et comment a débuté cette infrastructure. Nous savons toutefois qu'en 1749, une tour y est construite et qu'une nouvelle cloche est

73 REYMOND, 1942, P. 78



Fig. 53: Maison pulliérane, état actuel

commandée. Il s'agit là d'une dépense importante pour la Commune et les membres du Conseil n'hésitent pas à se priver de certains émoluments afin de financer ces travaux⁷⁴. Plus tard, en 1779, le bâtiment est agrandi par une arcade appuyée contre ce qui devait vraisemblablement être la muraille du Prieuré⁷⁵. Mais le 17 août 1798, lors des festivités liées à la Révolution vaudoise, les Pulliérans voulurent célébrer en tirant un coup de canon qui arriva malencontreusement dans la tour de la maison de commune et lui mit le feu⁷⁶.

A la suite de l'acquisition du bâtiment du Prieuré, la commune fut en proie à d'importantes difficultés

74 Ibid.

75 ACPU, PP 175 (lettre de la Ville et République de Berne à la Communauté de Pully)

76 MIROIR, 2004, p. 32

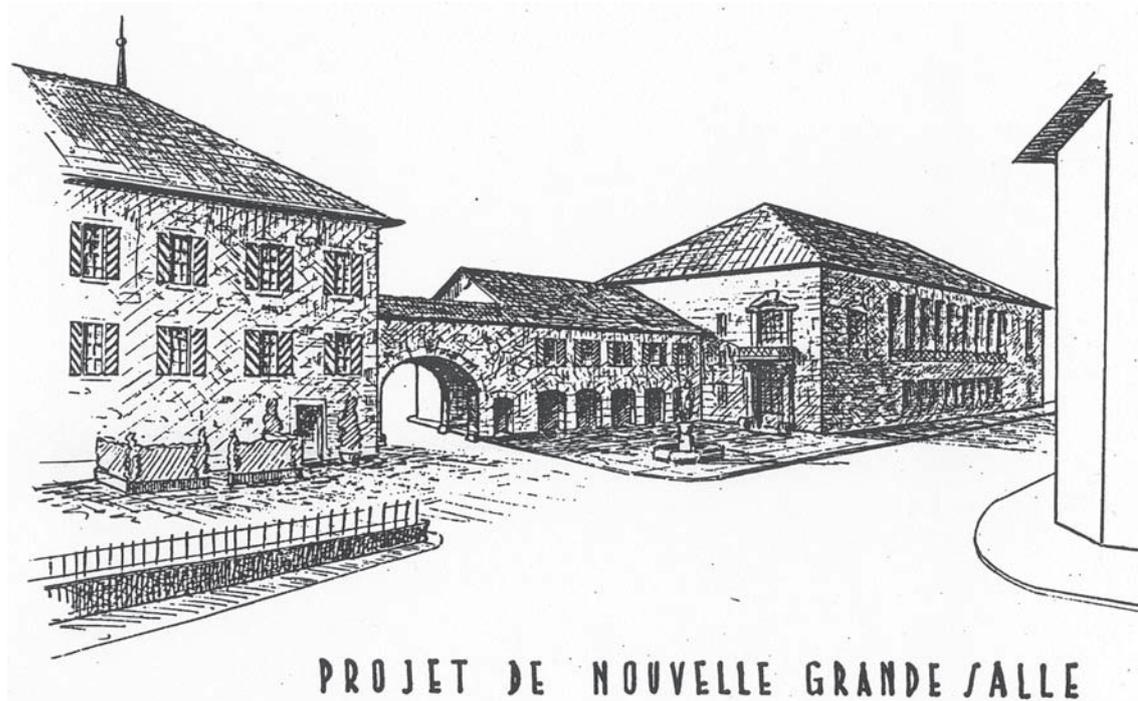


Fig. 52: Projet pour la Maison pulliérane (ACPU, A 10.2.0)

financières et n'eut d'autre choix que de vendre de nombreux terrains et bâtiments communaux à des particuliers. La maison de commune fut ainsi vendue le 28 novembre 1805 au citoyen Rodolf Barbey⁷⁷. Pour les raisons mentionnées ci-dessus, l'horloge continuera toutefois de jouer son rôle jusqu'à l'installation de la nouvelle horloge au Prieuré en 1811⁷⁸ avant d'être désinstallée et vendue à son tour en 1812⁷⁹.

Ce mystérieux bâtiment, dont nous ne disposons d'aucune représentation dans sa forme complète et qui faisait office de clocher communal durant le XVIIIe siècle, a souvent été confondu avec le beffroi du Prieuré par les chercheurs, en raison de leur proximité géographique. Mais en observant la gravure de Joyeux (fig. 54), on constate clairement que le site du Prieuré disposait alors de deux tours en plus du clocher de l'église.

Nous ignorons ce qu'il est advenu de cette parcelle tout au long du XIXe siècle, mais elle redevint, du moins en partie, propriété de la commune. En effet, dans les délibérations de la Municipalité du 18 mars 1897, il est question d'accorder ou non l'autorisation au tenancier de l'Hôtel communal d'installer un jeu de quilles dans le *Grand Jardin* attenant au bâtiment du Prieuré⁸⁰. Etant donné que c'est sur ce même terrain du *Grand Jardin*



Fig. 54: Louis Joyeux, *Village de Pully* (détail), gravure, Musée de Pully

que sera construite quelques années plus tard la Grande salle de Pully (ancêtre de la Maison pulliérane)⁸¹, on peut donc supposer qu'après la destruction de la maison de commune, le terrain a été utilisé durant de nombreuses années comme espace vert.

En 1902, la Grande salle de Pully est donc établie à l'emplacement du *Grand Jardin* (fig. 55). Toutefois, à cette époque, son propriétaire n'est pas la commune de Pully, mais la Société de la Grande salle de Pully avec qui la Municipalité a établi une convention concernant l'utilisation du terrain⁸². Les frais de construction sont par ailleurs largement soutenus par la commune. La Grande salle de Pully remplace ainsi la salle de bal située

77 ACPU, R 42, 27 nov. 1805 (délibérations de la Municipalité)
 78 ACPU, R 46, 20 avril 1807 (délibérations de la Municipalité)
 79 ACPU, R 46, 7 janvier 1812 (délibérations de la Municipalité)
 80 ACPU, R 58, 18 mars 1897 (délibérations de la Municipalité)

81 ACPU, R 59, 29 juillet 1901 (délibérations de la Municipalité)
 82 ACPU, R 47c, 15 juin 1900 (convention entre la Municipalité et les sociétés)



Fig. 55: L'ancienne Grande salle de Pully des architectes Borgeaud et Vicati, vers 1920

dans le bâtiment du Prieuré qui sera transformée en chambres d'auberge trois ans plus tard.

Œuvre des architectes Borgeaud et Vicati⁸³, cet édifice présente une architecture pittoresque très représentative des constructions du début du XXe siècle avec notamment des éléments de charpente apparente. L'entrée de cette Grande salle donnait directement sur la Place du Prieuré (fig. 56). Sa façade nord longeait quant à elle la future traversée du village, terminée en 1935, et qui prendra le nom de rue de la Poste (fig. 57).

En 1920, la Grande salle devint propriété de la commune de Pully⁸⁴ qui multiplia dès lors les projets de transformations et d'agrandissements et une association pour la transformation de la Grande Salle fut même créée en 1926⁸⁵. Ainsi, entre 1923 et 1928, les architectes lausannois Brugger et Trivelli s'attelèrent à plusieurs projets et établirent, entre autres, un plan d'élévation de la façade principale présentant un vocabulaire néo-classique, composé de corniches, pilastres, d'un tympan et d'un large escalier (fig. 58). Mais le projet ne vit jamais le jour.

83 ACPU, R 59, 18 août 1902 (délibérations de la Municipalité)
84 ACPU, R 64, 11 oct. 1920 (délibérations de la Municipalité)
85 ACPU, R 66, 1e mars 1926 (délibérations de la Municipalité)

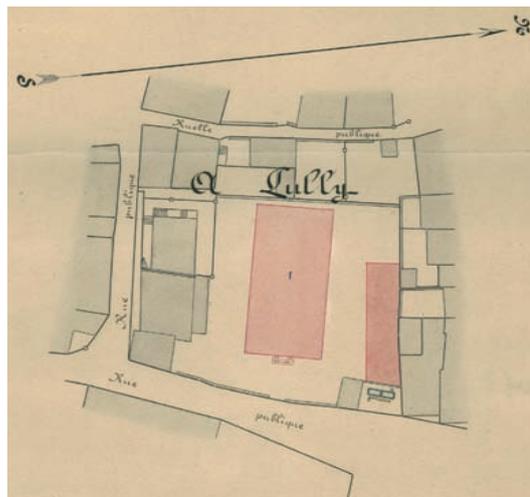


Fig. 56: Ancienne Grande salle de Pully, plan de situation, 1901 (Archives DUE, 116)



Fig. 57: Ancienne Grande salle de Pully, plan de situation de 1901 avec adjonction actuelle du tracé de la future rue de la Poste en bleu.

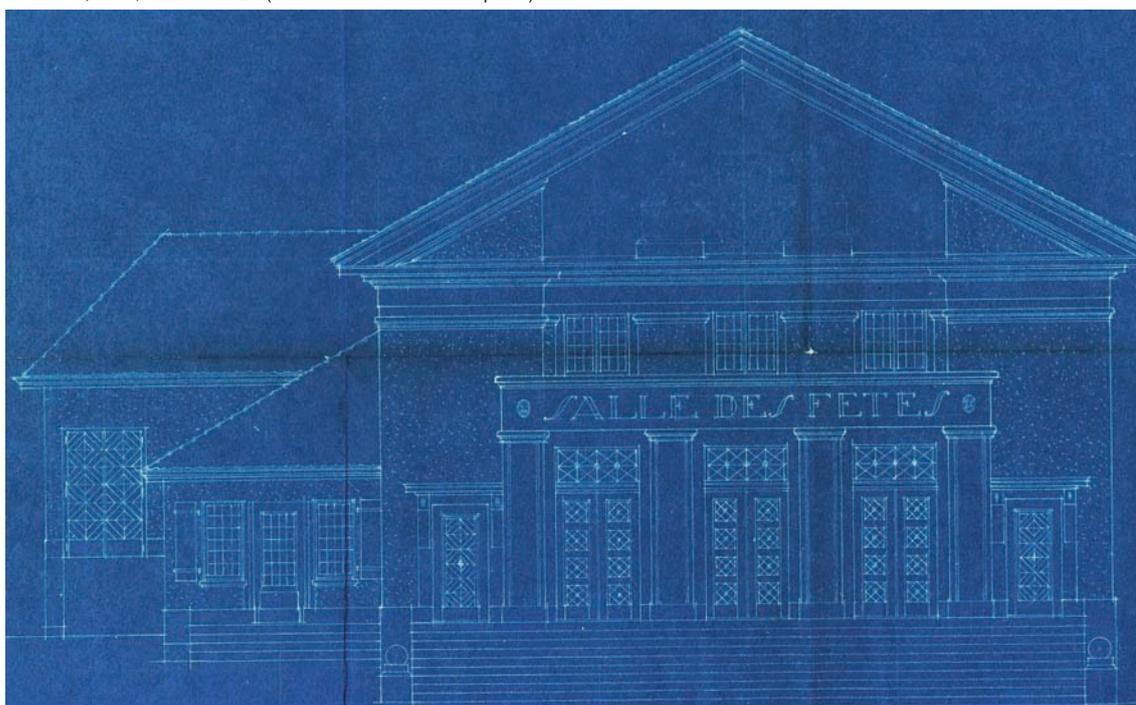


Fig. 58: Brugger et Trivelli, projet de transformation de la Grande salle, 1923 (Archives DUE, 116)

La nécessité pour la commune de disposer d'une grande salle moderne se fait toutefois de plus en plus vive, ainsi que l'exprime une commission d'experts au Conseil communal : *C'est à la Grande salle que la Municipalité convie la population en cas de fête ou de manifestation de quelque importance. C'est là que les gens du haut, comme ceux du bas, se retrouvent qu'ils apprennent à fraterniser. Cela s'est fait autrefois. Cela ne se faisait guère plus ces derniers temps car vraiment la salle n'est pas accueillante, par son manque de confort. Il y a un danger d'être le voisin d'une grande ville. Il faut souvent lutter pour conserver son autonomie. Or Pully peut le faire aisément car elle aura au centre du Village, autour d'une place importante que l'on peut comparer au forum des Romains, son église, son Prieuré qui est un édifice remarquable, son Musée du Vieux Pully et sa Grande salle*⁸⁶. L'organisation d'un concours appelé le Grand projet aboutit notamment à la création de nombreuses ébauches

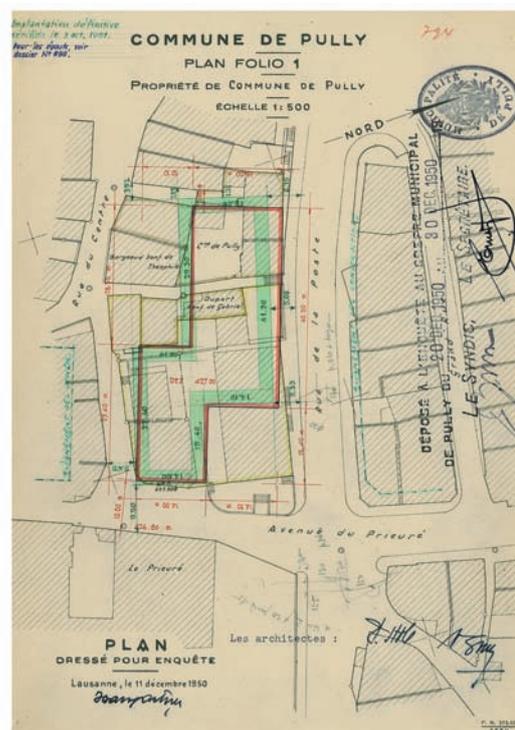


Fig. 59: Plan de situation de la Maison pulliérane et des nombreuses maisons dont sa construction impliqua la destruction, 1950 (Archives DUE, 116)

86 Archives DUE, dépôt 2ème étage, 116 (rapport au Conseil communal de Pully)



Fig. 60: Démolition de la Grande salle et des anciens abattoirs au début de 1951



Fig. 61: La Grande salle (à droite) et les anciens abattoirs (à gauche)

particulièrement fastueuses. Mais au final, on préféra tous les écarter au profit d'un projet plus modeste des architectes Stoll et Oguey⁸⁷. Le projet aboutira toutefois à la démolition d'une dizaine de constructions (fig. 59 et 60), dont la Grande salle de 1902, ainsi que le bâtiment des anciens abattoirs datant de 1909⁸⁸, qui se situaient alors à l'angle de l'avenue du Prieuré et de la rue du Centre (fig. 61).

Si la construction n'a pas subi de transformations notables durant la deuxième moitié du XXe siècle, on remarquera toutefois que l'appareil en pierre de taille du bâtiment principal, qui se voulait sans doute être une continuité modernisée de l'appareil du bâtiment du Prieuré, n'a jamais été réalisé (contrairement à ce qu'indique les plans) ou a été recouvert par la suite d'un crépis gris. De plus, en 1989, le premier étage subira une série de transformations⁸⁹.

87 Ibid.

88 ACPU, R 60, 19 avril 1909 (délibérations de la Municipalité)

89 Archives DUE, dépôt 2ème étage, 116

RESUME CHRONOLOGIQUE

17 août 1732 : Première mention du bâtiment : convention avec les maîtres qui travaillent à la maison de commune.

26 juillet 1749 : Commande d'une nouvelle cloche

1er septembre 1749 : Décision de construire une nouvelle horloge dans la tour de la maison de commune.

1779 : Agrandissement de la maison d'école par une arcade appuyée contre la muraille du Prieuré.

17 août 1798 : Le clocher de l'ancienne maison de commune brûle lors des festivités.

1805 : La maison de commune et l'école sont vendues.

1902 : Construction de l'ancienne Grande salle de Pully appartenant à la Société de la Grande salle.

1920 : Achat de la Grande salle par la commune.

1923-1928 : Projets de transformations et d'agrandissement de la Grande salle par les architectes Brugger et Trivelli.

1er mars 1926 : Création d'une association pour la transformation de la Grande salle.

1943 : Premier concours d'une série de soixante projets pour l'établissement d'une nouvelle construction.

1947 : Démolition d'une série de constructions situées rue de la Poste.

1950 : Etablissement des plans de la Maison pulliérane par les architectes Stoll et Oguey.

1989 : Création de locaux de loisirs et à but communautaire en lieu et place des bureaux du premier étage.

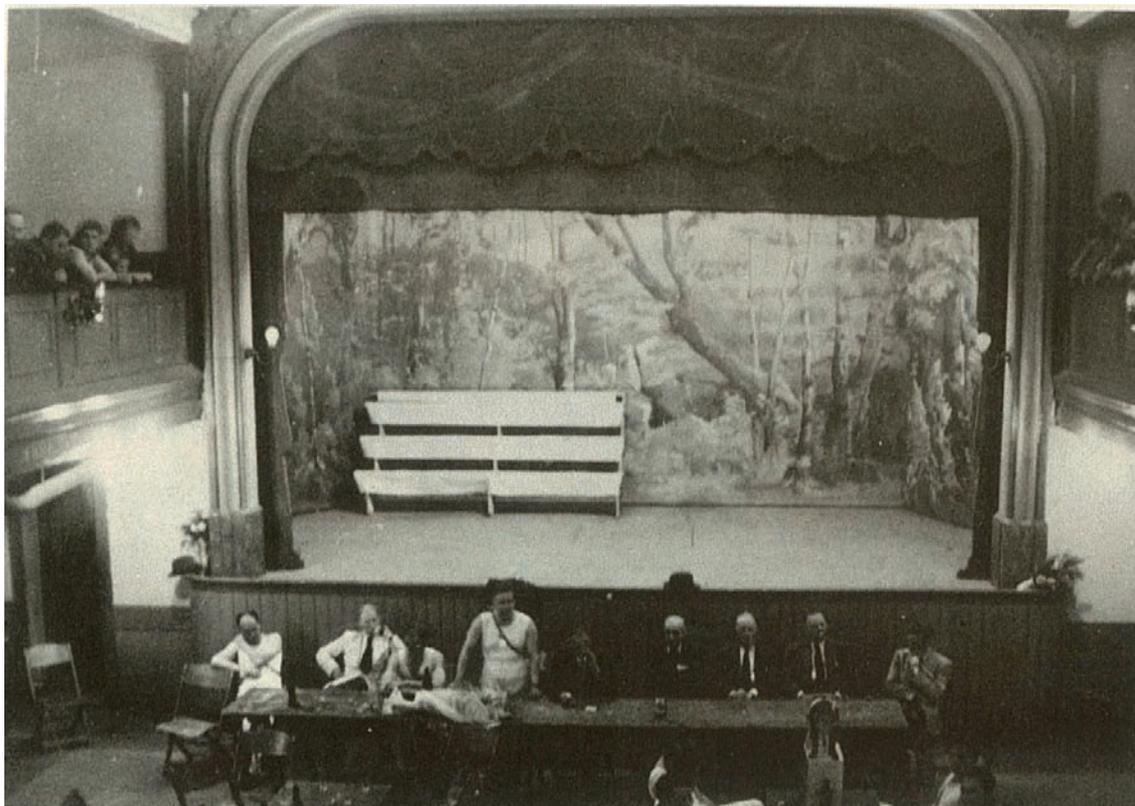


Fig. 62: Intérieur de l'ancienne Grande salle de Pully

10. CONCLUSION

Occupé sans discontinuité depuis deux mille ans, le site du Prieuré a été, et reste encore, un témoin privilégié de l'histoire de Pully, tant de l'histoire avec un grand « H », que celle de tous les jours, en ayant abrité une école, une auberge, une maison de commune, une fromagerie, une église, une cave, une salle de danse, des salles municipales, une boucherie, un abri militaire, les pompiers, un poste de police, des bureaux et surtout Pollius (ou Paulius), propriétaire de la villa romaine qui aura peut-être laissé son nom à la commune⁹⁰.

Associé, en raison de sa dénomination trompeuse, à un bâtiment religieux, le site du Prieuré fut,

⁹⁰ REYMOND, 1942, p. 9

en réalité et ainsi que le montre cette étude, un véritable lieu de vie et de rencontres de la population pulliérane.

De plus, malgré les très nombreuses phases de construction à travers les siècles, les architectes qui se sont succédés sur ce site ont toujours imaginé leur projet en gardant à l'esprit que leur création devait s'introduire dans un tout, avec un véritable souci d'ensemble. Ainsi, avec leur sensibilité propre à leur époque, ils ont fait du site du Prieuré un ensemble architectural éclectique et cohérent, mais dont le bâtiment originel ressort toujours dominant et valorisé.

11. BIBLIOGRAPHIE ET ABREVIATIONS

MIROIR, 2004

Marie-Agnès CABANNE, Daniel CASTELLA, Alphonse RIVIER, *Pully, Miroir de l'histoire, Quelques moments du passé pullièran*, Pully, 2004

Brochure, 2003

Collectif, 1803-2003, *Bicentenaire du canton de Vaud, Commune de Pully* [brochure commémorative], s.l., 2003

Guide, 2001

Collectif, *La villa romaine de Pully et ses peintures murales* (Guides archéologiques de la Suisse n° 32), Pully, 2001

DUBUIS, SCHMUTZ, 1976

Samuel DUBUIS, André SCHMUTZ, *L'église du Prieuré, évocation historique et architecturale*, s.l., 1976

DUBUIS, SCHMUTZ, 1978

Samuel DUBUIS, André SCHMUTZ, *Les grands moments de Pully*, Pully, 1978

DUBUIS, 1995

Samuel DUBUIS, *Silhouettes pulliéranes*, Yens, 1995

GINDROZ, 1988

Bernard GINDROZ, Jean ROLL, *Les communes du cercle de Pully – 1890-1950 en images*, Lutry, 1988

HUGUENIN, 2003

Claire HUGUENIN, *Eglise Saint-Germain de Pully, rapport historique*, 2003 [rapport non publié]

REYMOND, 1942

Maxime REYMOND, *La commune de Pully des origines à la Révolution*, Lausanne, 1942

SCHMUTZ, 1955

André SCHMUTZ, *Histoire paroissiale de Pully*, Pully, 1955

STÖCKLI, 1976

Werner STÖCKLI, *Investigations archéologiques*, 1976 [rapport non publié et conservé aux ACV PP 546/1125]